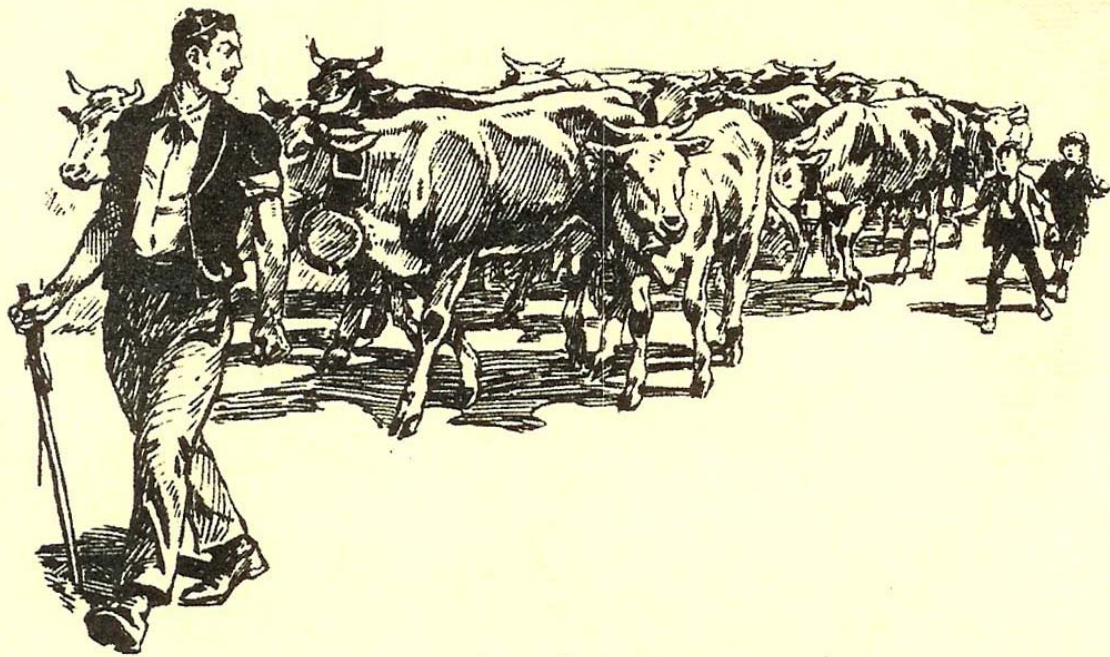
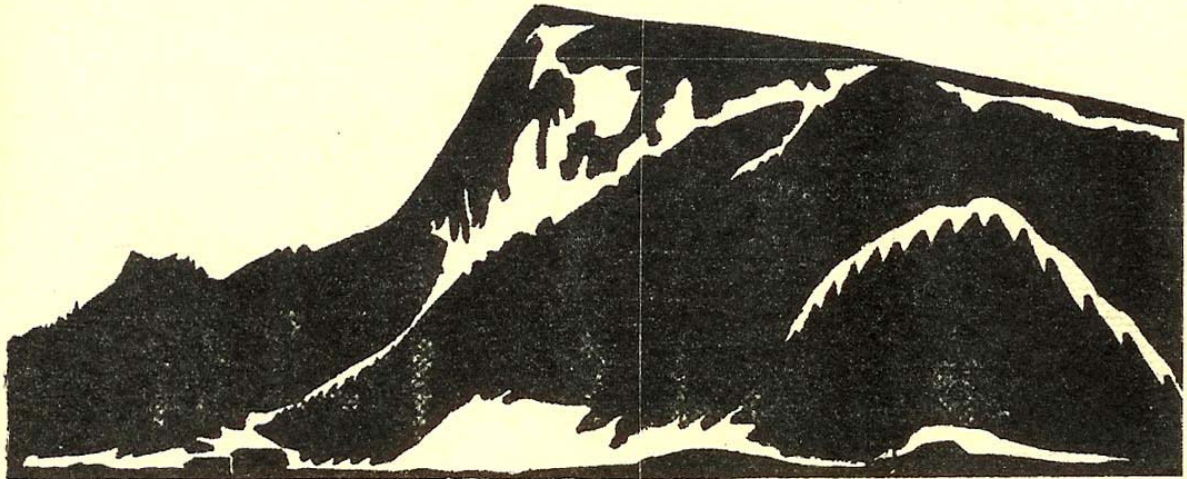


HECTOR GOLAY
**LA VALLÉE, DE JOUX
DE 1860 A 1890**



ÉDITIONS LE PÈLERIN

COLLECTION "REPRINT" NO 8

Feuilles d'utilité publique. — N° 16.

LA VALLÉE DE JOUX

1860 à 1890

PAR

HECTOR GOLAY

Greffier au Brassus.

1891

LAUSANNE

IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL & C^{ie}

1891

EDITIONS LE PELERIN
1996

DANS LA COLLECTION "REPRINT"

1. Hector Golay Les familles de la Vallée de Joux, leur origine et leurs armoiries, reprise en 1993 de l'édition originale de 1906.
2. Philippe-Sirice
Bridel Précis historique sur la Vallée du Lac-de-Joux, reprise en 1993 de l'édition originale de 1856.
3. S. Berdez Notice sur l'industrie agricole et manufacturière de la Vallée du Lac-de-Joux, reprise en 1993 de l'édition originale de 1835.
4. Marcel Piguet Histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux, reprise en 1994 de l'édition originale de 1895.
5. Paul-Auguste Golay Notes sur le passé des Piquet-Dessous, reprise en 1994 de l'édition originale de 1923.
6. Lucien Reymond Notice sur la Vallée du Lac de Joux, reprise en 1995 de l'édition originale de 1864.
7. Louis Audemars Développement historique de l'industrie horlogère à la Vallée de Joux de 1712 à 1924, reprise en 1995 de l'édition originale de 1926.
8. Hector Golay La Vallée de Joux de 1860 à 1890, reprise en 1996 de l'édition originale de 1891.
9. Ernest Aubert La Vallée de Joux de 1890 à 1905, reprise en 1996 de l'édition originale de 1906.

INTRODUCTION

Pourquoi, après plus de 100 ans, lirait-on encore Hector Golay ? Alors qu'en cet espace de temps la plupart des livres, articles, brochures édités ont sombré corps, âmes et biens, et que personne, jamais, à moins d'un hasard, d'une recherche toute particulière, n'ira plus rechercher ? Tant de livres, c'est-à-dire environ 99 %, si ce n'est 999 0/00 mis définitivement à l'écart.

C'est donc un miracle presque absolu que de subsister, que de trouver de nouveaux lecteurs après plus de 100 ans.

Hector Golay, comme beaucoup de ses concitoyens, était persuadé que le progrès, voyez par là la science, offrirait à l'homme de résoudre ses problèmes jusqu'aux plus insignifiants. Quoique cependant, de temps à autre, il paraissait regretter les mœurs de l'ancien temps qui offraient, selon lui, parce que plus simples, un lot plus grand de vertus. Son étude fait donc une large place à la vie économique tout en ne négligeant pas morale et éducation ! Ambiance exacte de cette marche en avant vieille d'un siècle et plus destinée à nous conduire sans faillir sur les plus hautes cimes, avec néanmoins, pour nous faire reprendre pied dans le monde réel et impitoyable, des crises sérieuses où l'acquis

semble soudain menacé.

Cette étude reste remarquable. Elle offre l'image de ce que fut la Vallée de Joux en l'espace de trente ans. Nos classiques, Nicole, Lucien Reymond, avaient pu parler de celle-ci dans son ensemble. Hector Golay lui mis le doigt sur une brève période pour en analyser avec lucidité les événements principaux.

Ce texte affine donc, pour qui veut sonder le passé de la Vallée, l'histoire de la deuxième moitié du XIXe siècle. C'est là une matière passionnante où l'on assistera entre autre à l'arrivée des Bourbakis, à la grande crise horlogère des années 1875 à 1885, à l'installation des Glacières du Pont d'où découlera la mise en place du chemin de fer Le Pont-Vallorbe, à l'introduction d'un bateau à vapeur sur le lac de Joux, le Caprice premier du nom. La période traitée s'achèvera "en beauté" avec le cyclone du 19 août 1890 dont le spectacle allait s'inscrire de manière durable dans la mémoire populaire et collective.

Ce texte, pour toutes ces raisons, et même plus de 100 ans après sa parution originale, mérite toute votre attention.

Les Charbonnières, le 22/9/1996:

Reymond

LA VALLÉE DE JOUX

de 1860 à 1890¹.

Messieurs,

Appelé par votre société à présenter un aperçu du mouvement général de l'industrie, du commerce, du travail dans notre contrée, un tableau réduit de la vie à la Vallée de Joux, pendant la dernière moitié de ce siècle, je me suis adressé, pendant le court espace de temps dont je disposais, aux diverses sources de renseignements que je pouvais avoir à ma disposition ; j'ai classé et résumé les faits recueillis, et aujourd'hui je viens vous donner le résultat de mon travail.

Ici, je saisis l'occasion de remercier vivement les personnes qui ont bien voulu s'employer à me fournir des éléments pour cet exposé, et de prévenir celles qui pourraient encore apporter quelques matières à ce sujet que leur tribut sera bien reçu et pourra être utilisé dans la rédaction définitive.

Nous reprenons le récit des événements et du développement local au point où l'avait laissé l'auteur de la notice historique lue dans une précédente assemblée au Sentier le 10 juillet 1863.

Commençons par tracer d'une manière rapide et par ordre chronologique les faits généraux qui se sont succédé

¹ Rapport lu à l'assemblée de la Société vaudoise d'utilité publique, au Sentier, le 21 août 1890.

de 1860 à 1890, en appuyant, pour n'y pas revenir, sur ce que peut présenter d'intéressant la vie administrative et communale de notre Vallée.

Dans une seconde partie nous exposerons ce qui concerne plus particulièrement le travail industriel et les progrès accomplis pendant le même espace de temps.

I

Exposé des événements qui se sont succédé à la Vallée de Joux pendant les trente dernières années 1860-1890.

La période comprise entre 1860 et 1863 était encore le temps paisible ; à part le renouvellement cantonal de 1862, qui n'avait pas remué bien profondément notre population, toutes les questions étaient assoupies ; une prospérité continue, un bien-être assez général mettait une délicate sourdine à quelques craintes importunes, timidement manifestées et mal dessinées encore, et de fait les affaires marchaient assez rondement.

Les industriels profitaient de ce moment de sécurité pour continuer leur fabrication comme du passé, la génération s'élevait avec les moyens légués par l'ordre de chose établi, et l'administration continuait à gérer les affaires de nos communes, sans soulever d'incidents bien marquants.

Quelques constructions et travaux d'utilité publique venaient d'être achevés : le collège neuf du Brassus, quelques réparations de routes et de ponts dans ce village ; la route et le pont de pierre du Sentier à l'Orient, la tuilerie du Campe, entreprise particulière à laquelle la commune du Chenit avait accordé son appui, ainsi qu'une nouvelle industrie, la fabrication de la bière, qui recevait son installation définitive au Solliat.

Cependant deux entreprises d'une autre importance s'annonçaient dès ce moment : une première tentative d'introduire l'enseignement secondaire à côté de nos anciennes

écoles avait vu le jour, et l'espoir d'une communication plus directe avec le reste du canton s'ouvrait pour nous avec l'établissement du chemin de fer de Jougne, auquel les communes de la montagne étaient invitées à participer.

Commençons par les débuts de notre première école secondaire. M. Bourgeois, alors régent de la première classe de l'école primaire du Sentier, avait essayé un enseignement supérieur à l'aide d'un sous-maître ; une première classe d'écoliers qui devaient former la quatrième de la future école moyenne, fut ouverte au printemps de 1862 avec cinq élèves qui prenaient la plupart de leurs leçons à l'école primaire, et recevaient en plus les leçons spéciales qui appartenaient exclusivement au programme de l'école moyenne.

Dans le même temps, M^{me} Wagner, au Solliat, organisait une école de jeunes filles dans laquelle le programme d'enseignement devait être, autant que possible, conforme à celui des écoles supérieures de jeunes filles du reste du canton.

Pour la suite et dès le printemps de 1863, une classe s'ajouta chaque année à la classe précédente, de sorte que dans l'année scolaire 1865-1866, les quatre classes étaient organisées au complet, les deux classes inférieures suivant toujours une partie des leçons de l'école primaire, tandis que les première et seconde en étaient désormais indépendantes.

Un subside de 500 francs, en faveur de l'institution naissante, fut voté par le conseil communal du Chenit, et cette somme fut accordée de nouveau pour l'année 1865-1866.

M^{me} Wagner ayant quitté le Solliat, les jeunes filles de la seconde classe de son institution entrèrent dans la classe correspondante de l'école moyenne qui devint ainsi une école mixte. En ce moment, elle comptait trois élèves en seconde, dix en troisième et cinq en quatrième, la première classe n'étant pas encore formée (année 1864-1865).

Il s'agissait désormais de fonder définitivement l'école moyenne ; le projet d'une école communale unique, placée dans un hameau central de la commune, avec un budget d'environ 6000 francs payés par les élèves, l'Etat et la commune, fut présenté à l'autorité communale, en même temps qu'un autre projet émanant de la commission des écoles et qui, se méprenant sur les difficultés, proposait la création de deux écoles secondaires, une pour chacune des deux paroisses du Sentier et du Brassus. Ce dernier projet prévalut, et déterminant ainsi un nouveau plan d'organisation et d'inévitables retards, amena la suppression de l'école moyenne provisoire qui avait duré quatre ans, du printemps 1862 au printemps 1866.

Le départ pour l'Amérique du premier maître et promoteur de cet établissement, mit fin pour plusieurs années à toute tentative de le continuer.

Au moment où échouait ce premier essai d'école moyenne, la nécessité d'un agrandissement de local pour les écoles primaires du Sentier déterminait la construction d'un nouveau bâtiment, c'est le collège actuel du Sentier ; comme au Brassus, l'ancien bâtiment a continué à recevoir les classes inférieures de l'école primaire.

Ensuite d'appel financier et d'une circulaire du conseil d'Etat du 25 avril 1865, relative au projet de construction d'une voie ferrée Jougne-Massongex, les communes de la Vallée se déclarèrent disposées à y contribuer dans la mesure de leurs ressources ; elles donnèrent suite peu après à cet engagement en votant de fortes subventions, sous la promesse qu'une bonne route, ou une autre voie de communication suffisante, devrait relier la Vallée avec la gare de Vallorbe. La commune du Chenit accorda 25 000 fr.

Cette participation des communes de la Vallée à l'établissement du chemin de Jougne, ouvrait une nouvelle perspective pour l'avenir, et dès ce moment la préoccupation de relier Vallorbes avec le Pont, la Vallée avec le

réseau de la Suisse-occidentale, fit surgir plusieurs projets de route ou de chemin de fer.

Cependant les lourdes charges, dont la commune du Chenit avait augmenté son budget obligeaient l'administration à recourir à des ressources extraordinaires : des ventes de bois, entre autre au chalet à Roch, des emprunts sous garanties hypothécaires, et un projet d'impôt extraordinaire, comprenant l'impôt personnel classé par catégories de contribuables, furent successivement proposés et adoptés en conseil communal.

L'application de l'impôt par catégorie souleva une question d'un très grand intérêt et fut la cause d'une restitution de droit en faveur des habitants non bourgeois, relativement à l'usage des bois répartis depuis 1837 aux bourgeois seulement.

Pour se rendre compte de ce redressement, il est indispensable de résumer l'origine de ces droits d'usage dans les forêts.

Afin de faciliter les établissements agricoles et d'attirer la population dans notre contrée, tous les gouvernements qui s'étaient succédé dans la souveraineté de la Vallée avaient reconnu aux habitants, sans distinction, le droit d'user des bois de tout le territoire, tant pour leur chauffage que pour leurs constructions ou réparations de maisons ; cette jouissance, que les habitants de la Vallée ont toujours revendiquée et défendue au prix de procès coûteux, reçut une altération profonde dans son principe essentiel, lorsque le conseil d'Etat du canton de Vaud, par mesure administrative, exclut dès 1837 les habitants non bourgeois de la participation aux numéros d'affouage. C'était donner aux droits d'usage à la forêt du Risoud, la seule partie du district où cette servitude n'ait pas été rachetée, le caractère d'une répartition communale, contraire à l'esprit de cette institution, créée en faveur de la colonisation et de tous les habitants, bourgeois ou non, d'une des trois communes de la Vallée.

Lorsque l'administration communale du Chenit mit à l'étude la création d'un impôt extraordinaire, les habitants non bourgeois, se fondant sur l'article 80 de la constitution de 1862 (par laquelle aucune commune faisant à ses bourgeois des répartitions, ne peut prélever d'impôt), protestèrent contre la contribution dont ils étaient menacés pour aussi longtemps que le produit des droits du Risoud ne serait pas versé intégralement dans la caisse communale.

Adressée au conseil d'Etat du canton de Vaud, cette protestation ne put être qu'appuyée par cette autorité, qui mit la commune du Chenit en demeure de se conformer aux dispositions constitutionnelles. Cette affaire donna naissance à de longs débats, à plusieurs propositions pour résoudre la difficulté, à une étude complète de la question depuis ses origines, puis enfin à la seule solution équitable et possible pour quiconque voulait sauvegarder un droit aussi précieux que vénérable, et en même temps restituer à chacun ce qui lui était dû.

L'autorité communale fit la proposition de rendre à la répartition des droits d'usage son caractère primitif et général ; et comme ce point de vue, qui n'aurait dû recevoir aucune atteinte, faisait des administrations municipales les dépositaires et les ménagères d'un bien qui n'avait rien de commun avec l'avoir des communes, elles convoquaient tous les habitants à se prononcer et à sanctionner la restitution proposée, savoir la répartition des droits du Risoud à tous les habitants sans distinction, dans la proportion suivante :

Demi-numéro, pour chaque habitant non propriétaire, représentant son droit d'affouage.

Un numéro entier à chaque propriétaire d'habitation, le demi-numéro en plus représentant son droit à l'ancien numéro de maison.

Cette solution fut bien accueillie et ne rencontra aucune opposition ; dès 1872 les droits d'usage à la forêt du

Risoud furent restitués, et les numéros payés à tous les habitants ; leur jouissance ne pouvant désormais se confondre avec celle des répartitions communales visées par la loi, l'Etat ne contesta plus à la commune du Chenit le droit d'établir de nouveaux impôts, sous réserve de la sanction du Grand Conseil, qui accorda sa ratification aux projets qui lui furent soumis.

Nous avons laissé passer, sans le mentionner jusqu'ici, un événement qui laissera longtemps son souvenir dans la mémoire de la population du Jura. La guerre sanglante et terrible qui se livrait depuis le mois de juillet 1870 entre la France et l'Allemagne, n'avait apporté dans notre pays que de lointains échos ; les armées en présence s'étaient approchées plusieurs fois des frontières gardées par nos bataillons sans jamais pénétrer sur le sol suisse, lorsque, à la fin de janvier 1871, à la suite d'un armistice convenu entre les combattants, l'armée de l'Est commandée par le général Bourbaki et qui avait été exclue de cette suspension d'armes, se vit acculée à la frontière suisse et dans la nécessité de se servir de notre territoire, soit comme théâtre de nouvelles luttes, soit comme dernière retraite, pour mettre fin à une résistance désormais inutile.

Avertie par la marche rétrograde de l'armée française sur Pontarlier et par les combats désespérés qui se livraient en avant et autour du fort de Joux, la Suisse se hâta de concentrer à l'ouest les forces dont elle disposait en ce moment et fit quelques nouvelles levées.

Le bataillon vaudois N° 45, arrivé la veille du 31 janvier, était cantonné à la Vallée et échelonné depuis le Pont au Bas-du-Chenit. Le matin du 1^{er} février, le commandant Groux venait de recevoir ordre d'expédier deux de ses compagnies à Vallorbe, comme renfort pour recevoir une colonne de l'armée en retraite, lorsqu'un premier détachement français, avec équipage et 120 chevaux arriva soudain par le chemin des Mines, annonçant à sa

suite plusieurs milliers d'hommes qui allaient arriver par le Risoud. Le commandant suspendit l'envoi de ses hommes à Vallorbe, et demanda de nouvelles instructions ; un contre-ordre arriva tout de suite. La neige était tombée abondamment pendant les mois de décembre et de janvier, les jours précédents le froid avait été très vif et le temps rigoureux ; l'arrivée de cette armée par les chemins de la forêt, en plein hiver, en pleins frimas, était faite pour surprendre, mais aussi pour ouvrir les cœurs à des sentiments de compassion qui se manifestèrent dès le premier instant : devant ces débris d'un grand désastre, à la vue de ces soldats infortunés, éclopés, rompus de fatigue, dont beaucoup étaient malades, mourant de froid et de privations, la population ne pouvait que faire un accueil sympathique ; elle n'a fait en somme que ce qui est dû au malheur.

Les premiers arrivants et les chevaux avaient été parqués sur la petite place d'armes du Sentier ; ils ne tardèrent pas à être suivis du gros de la colonne, appartenant essentiellement au corps d'armée du général Bressole et à la division Cremer ; elle déboucha au Bas-des-Mines entre dix et onze heures du matin et défila sans interruption jusqu'au soir, fantassins et cavaliers, officiers, tapins et soldats de tous les corps arrivant pêle-mêle à travers la forêt ; les armes étaient déposées en tas séparés près de la maison de Tivoli, à droite et à gauche du chemin. La milice locale avait été mise sur pied au premier signal ; elle fut employée à escorter les premiers convois de prisonniers qu'il s'agissait d'évacuer sur la plaine pour faire place aux nouveaux arrivants ; après un instant de repos, où chaque homme recevait quelque nourriture, les corps réorganisés à la hâte étaient dirigés sur Cossonay.

Le chemin des Mines, au-dessus du Solliat et du Sentier ne fût pas le seul par lequel les Français entrèrent à la Vallée ; il en arriva sur le Pont et les Charbonnières, par le Pré Gentet et la Grand'Combe, environ 500 hommes ; par le chemin chez Claude au-dessus du Lieu 650, par le

chemin des Piguet et le Chalet Capt, au-dessus du Brassus, environ 300 hommes ; tous ces arrivants furent reçus et désarmés par les diverses compagnies du 45^{me} bataillon. Les corps de troupes offrant encore l'apparence de la discipline et qui entrèrent à la Vallée en ordre de marche régulier furent les 32^{me} et 57^{me} régiments d'infanterie de marche, la 3^{me} légion du Rhône, les 83^{me} et 86^{me} mobiles de la Gironde, une compagnie du génie, les francs-tireurs vendéens ; après cela et confondus avec le gros de la colonne, des détachements et des soldats isolés appartenant au premier régiment de zouaves, au 6^{me} de dragons, quelques lanciers, quelques tirailleurs algériens, etc.

Il fallut pourvoir tout de suite au casernement de ces hommes ; la population improvisa spontanément un service des subsistances ; chaque église, chaque maison d'école, chaque habitation se trouva bientôt transformée en infirmerie, en logements ou en cuisines militaires ; un long cortège de gens, bourgeois ou militaires, suisses ou français, serpentait sur toutes les routes ; le Sentier et les autres villages de la Vallée retentissaient du bruit des commandements et des appels du clairon, et quand la nuit fut venue des feux de bivouac s'allumèrent dans les rues et sur les places publiques.

Le lendemain, 2 février, il entra encore un millier d'hommes avec neuf canons ; une grande partie de l'armée en retraite passa la nuit du 1^{er} au 2 février à la Vallée, le 32^{me} régiment fut caserné au temple du Sentier, le 57^{me} au temple du Brassus, et un nombre très considérable dans les maisons particulières, salles d'école, hangars, etc. Nulle part l'ordre ne fut troublé, et tous ces soldats français se montrèrent étonnamment dociles à la discipline imposée par les circonstances, et reconnaissants pour les soins dont ils furent l'objet.

Ces troupes, quoique talonnées de près par l'ennemi ne furent pas inquiétées au dernier moment ; des corps entiers de la division Cremer purent filer de Mouthe sur les

Rousses et Morez sans avoir à livrer combat ; deux ou trois milles entrèrent à la Vallée, partie française, par le Bois d'Amont et rejoignirent les Rousses sans emprunter le territoire suisse. Le 3 février quelques promeneurs de la Vallée qui passèrent le Risoud en curieux, rencontrèrent aux environs de Chaux-Neuve des patrouilles de hussards qui appartenaient aux troupes allemandes cantonnées depuis Foncine.

Cependant à la suite de cette irruption de 80 000 hommes ajoutés à l'effectif des bataillons fédéraux, venus en partie de la Suisse allemande pour occuper la frontière, l'encombrement était tel, sur toutes les voies de communications et dans toutes les parties des cantons de Vaud et de Neuchâtel, qu'il fallut suspendre un moment l'évacuation des internés français. Le 2 février, des craintes au sujet des ressources et des vivres nécessaires, commencèrent à se manifester ; dans beaucoup de maisons on avait fabriqué du pain toute la nuit, et l'on était au bout des provisions de farine, d'autre part la neige pouvait recommencer à tomber et la tourmente glaciale qui avait signalé les derniers jours de janvier pouvait fermer de nouveau les communications. Il n'était pas facile de nourrir longtemps un tel surcroît de monde ; voyant cela, et à la demande des autorités locales, le commandant Groux obtint l'autorisation d'acheminer sur la plaine, et déjà dans l'après-midi du 2, le 57^{me} de marche qui passant le Marchairuz fut dirigé sur Bière ; le même jour ce qui restait de la division française prenait la route de Mont-la-Ville. Le 3 février il n'y avait plus à la Vallée que les égrenés, les trainards de tous les corps, au nombre de 1800 à 2000, qui suivirent également le départ ce même jour. Bon nombre d'entre eux durent être recherchés dans les maisons particulières, où ils n'auraient demandé qu'à rester.

Le nombre des soldats de l'armée de Bourbaki qui ont passé à la Vallée de Joux, pendant ces trois jours, ont été évalués à 12 000, avec 500 chevaux et 9 canons.

Il ne restait plus, le 4 février, que les éclopés et les malades ; ces derniers furent installés dans des locaux organisés en infirmeries, soignés par des médecins de l'armée fédérale et par des gardes-malades de la localité.

Le chalet de la Tomassette fut consacré à ceux d'entre eux qui étaient atteints de maladies contagieuses ; tous ces malheureux guérissent, à l'exception d'un seul, qui trop malade pour donner son état civil et son nom, mourut inconnu et loin des siens au chalet de la Tomassette, où le passant peut voir le modeste monument élevé sur sa tombe.

Ce ne fut pas sans en subir quelques conséquences malheureuses que notre vallée fut traversée par cette rapide invasion ; outre le chômage du travail, déjà fortement arrêté par l'état de guerre, la santé publique s'en ressentit, et si la peste bovine, qui accompagnait alors les armées, ne passa pas la frontière, il n'en fut pas de même du typhus, de la dysenterie et d'autres maladies contagieuses qui firent plusieurs victimes au milieu de nous.

Mais attachons-nous plutôt au souvenir du bien qui souvent résulte d'un mal, du côté consolant qu'on trouve à chaque épreuve surmontée ; cet événement n'a-t-il pas été la cause d'une manifestation de l'esprit de charité et de confraternité qui devrait régner toujours entre les hommes. Si nous avons été heureux d'atténuer quelques souffrances, de témoigner quelque sympathie, nous avons eu, d'autre part, l'occasion de resserrer les liens d'affection et de patriotisme qui nous unissent à nos chers confédérés ; nous avons eu au milieu de nous, pendant cet hiver mémorable, nos compatriotes bernois, argoviens, thurgoviens, vaudois..., etc., et nous avons gardé de leur séjour à nos foyers ce sentiment d'union dans un même culte pour la patrie, et de foi dans ses destinées, qui est une force pour l'avenir.

Lorsque la grande tourmente de 1870-1871 fut apaisée, les affaires reprurent leur cours ordinaire, l'industrie s'ap-

pliquait à réparer le temps perdu, et sembla même prendre une nouvelle et plus grande activité pendant les années 1872 et 1873 ; les administrations cantonales et communales s'occupèrent à de nouveaux projets, à diverses améliorations, et c'est alors qu'on vit s'ouvrir une nouvelle route plus directe du Brassus à l'Abbaye, par le Campe et l'Orient de l'Orbe ; une correction non moins importante ne tarda pas à suivre sur le côté occidental de la Vallée, depuis les villages du Pont et des Charbonnières à celui du Lieu, et en 1875 du Lieu au Solliat.

C'est aussi de cette période de 1872-1875 que datent les premières ventes et contributions volontaires en faveur d'une infirmerie pour le district, l'installation d'un marché aux denrées le jeudi de chaque semaine au Sentier, la mise à l'étude de réparations et de constructions de chemins de dévestiture dans les forêts, celle d'une amélioration du chemin du Rocheray, et celle d'un nouveau local pour les archives de la commune et du district. Nous pouvons ajouter que deux donations aussi charitables que largement généreuses clôturèrent ces quelques années de réparation et de repos relatif : au printemps de 1875, M. Ami-François-Napoléon Rochat faisait, par testament, la commune légataire d'une somme de 15 000 francs, devant être placée pendant cent ans de manière à atteindre un chiffre respectable, et destinée à quelque établissement de bienfaisance pour les générations futures ; M^{me} Elisa Reymond donnait, peu après, en souvenir de son mari, M. Jules Capt, mort au Solliat, une somme de 25 000 fr. à la commune du Chenit pour assurer à celle-ci un bâtiment servant de logement gratuit à un médecin et à un pharmacien, deux services dont le besoin se faisait vivement sentir, et dont on jouissait d'une manière très irrégulière et très insuffisante depuis de longues années.

1876 fut l'année de la reconstitution d'une école secondaire au Chenit, coïncidant avec le retour d'Amérique de son ancien professeur.

Ce fut aussi l'année de l'exposition de Philadelphie, où les Américains manifestèrent pour la première fois l'intention bien déterminée de se passer de notre concours industriel et même de nos produits, et où l'on entendit le premier cri d'alarme au sujet de l'avenir de notre horlogerie. Après la reprise pleine de promesses qui avait succédé à l'interruption causée par la guerre de 1870, et le brillant résultat de l'exposition de Vienne, en 1873, cette perspective soudaine d'un recul ou d'une défaite trouvait la population horlogère mal préparée, et même peu disposée à y croire.

Mais les effets ne tardèrent pas à attester le bien-fondé de ces craintes, et se firent sentir d'une manière toujours plus générale et toujours plus intense ; au calme dans les affaires, qui n'avait encore rien d'inquiétant, succéda bientôt le ralentissement, puis la crise ; l'ouvrage commença à affluer dans les réserves des établisateurs ; il fallut suspendre la fabrication en attendant l'écoulement du stock ; mais la vente ne se faisant pas, il fallait baisser les prix ; ensuite les ouvriers, angoissés par l'attente, par une inaction forcée ou par un travail stérile, essayaient d'un autre gagne-pain, ou bien allaient demander à l'étranger l'ouvrage que lui refusait l'industrie locale.

Plusieurs industriels s'appliquèrent à rechercher ou à surmonter les causes connues ou cachées de cette longue interruption de la demande ; pour beaucoup la concurrence américaine, même fabriquant à meilleur marché, n'expliquait pas tout ; le malaise était attribué aussi à la surabondance de la production, aux caprices de la mode qui se désintéressait de l'horlogerie de luxe, et peut-être à un relâchement dans la qualité et le bien-fini de notre horlogerie.

Ces efforts ne devaient pas rester inutiles, mais il devait se passer encore bien des années avant que fussent généralisés les moyens nouveaux, assurant plus de rapidité et de précision dans la fabrication, et ces améliorations de tous genres qui ont été introduites dans l'outillage aussi

bien que dans les mécanismes ou dans les dispositions intérieures de la montre. Mais comme nous réservons pour une partie spéciale tout ce qui concerne l'horlogerie, nous reprenons la suite des faits en nous bornant à constater les conséquences générales de la crise sur toutes les autres branches d'activité. Si le chômage des ouvriers horlogers rendait beaucoup de bras disponibles pour d'autres travaux, le malaise industriel provoquait en revanche la gêne dans le commerce, l'hésitation et la défiance dans la plupart des entreprises qui vivent de la facilité de la vente et de l'abondance de l'argent.

Mais la Vallée de Joux n'était pas seule à souffrir de cette grande accalmie des affaires ; partout on s'étudiait à prévenir les conséquences qui, pour la société, pouvaient résulter de cet état de choses ; partout on cherchait du travail pour les ouvriers, des ressources restées improductives ou de nouvelles entreprises à mettre en œuvre. C'est alors que surgit pour la première fois l'idée d'utiliser la glace de nos lacs pour alimenter les grandes villes ; les premiers essais se firent bien timidement, par des riverains mêmes ; mais l'attention une fois attirée de ce côté, des entrepreneurs mieux placés examinèrent les chances de succès d'une telle entreprise, et la possibilité d'un établissement réunissant les conditions nécessaires à cette exploitation. Après une année où la glace avait atteint des prix extraordinaires, ces messieurs n'hésitèrent pas à commencer l'exploitation ; une grande glacière fut construite pendant l'été de 1879, remplie de glace l'hiver suivant et expédiée pour la vente l'été venu.

Cette introduction d'une nouvelle industrie, cette découverte d'une source de travail, d'une richesse encore ignorée, bien qu'elle s'étalât chaque hiver sous nos yeux, devait avoir une suite bien inattendue ; mais n'anticipons pas, nous y reviendrons.

Une autre création heureuse, ou plutôt une résurrection venait de rendre à la commune du Chenit son institution

de l'école secondaire, ou école industrielle, ainsi qu'on a pris l'habitude de la désigner. Dès le 27 novembre 1876 elle s'établissait au hameau de Chez-le-Maitre avec M. Bourgeois comme professeur provisoire, aidé de sa femme et de maîtres spéciaux pour diverses branches. En 1878, nomination définitive du premier professeur, adjonction d'un second maître régulier pour les mathématiques, et subside de l'Etat ; dès 1877 l'enseignement se complète par quelques travaux manuels, entre autres le cartonnage et la reliure, plus tard par des travaux sur le bois.

Au printemps de 1880, le Conseil communal adopte un nouveau règlement, comprenant les branches prescrites pour les établissements cantonaux de même degré : langue et littérature française, langues allemande et anglaise, histoire générale et histoire suisse, sphère, géographie, géométrie, mathématiques, algèbre, arithmétique et comptabilité commerciale, mécanique, sciences naturelles, physique et chimie, dessin industriel et dessin artistique, écriture, chant, gymnastique, ouvrages du sexe et économie domestique et quelques travaux manuels.

Dès cette époque l'on commença à constater les résultats satisfaisants de l'enseignement secondaire donné dans cet établissement ; quelques bons élèves se distinguèrent, soit dans les examens qu'ils eurent à subir pour suivre la carrière de l'enseignement, soit pour la suite dans les diverses professions industrielles ou commerciales auxquelles ils se vouèrent.

Signalons en passant la date du 22 août 1880, où les sociétés musicales fêtèrent au Sentier le jubilé de cent ans d'existence de l'ancienne Société de chant sacré du Chenit, représentées par les deux sociétés du Sentier et du Brassus, ses filles en ligne directe.

Pendant les années qui précédèrent 1880, plusieurs travaux publics, constructions communales, furent exécutés, entre autres une correction de route du Sentier à la Golisse ; le bâtiment destiné au logement d'un médecin, et d'un

pharmacien, avec laboratoire et pharmacie, et comprenant aussi le local des archives.

Enfin après beaucoup de retard la commune put obtenir de l'administration cantonale la livraison des nouveaux plans du cadastre du Chenit, dressés ensuite de la revision commencée en 1867.

Avec 1880-1882, nous arrivons au moment où la crise était à sa plus grande intensité ; toutes les valeurs mobilières ou immobilières avaient subi une dépréciation extraordinaire ; le taux de l'intérêt suivit le même mouvement, et les capitalistes offraient leur argent au $4\frac{1}{2}$, au 4 pour cent et même au-dessous. La commune du Chenit profita de cette circonstance pour convertir l'ensemble de ses dettes ; cette question mise à l'étude dès le mois de décembre 1879, reçut une solution dans le courant de l'année suivante. Le 21 juin 1880, le Conseil communal autorisait la Municipalité à contracter un emprunt de 240 000 fr. au $4\frac{1}{4}\%$, avec amortissement du $\frac{1}{2}\%$ sous garantie hypothécaire des propriétés que la commune possède à l'occident de La Vallée.

Cet emprunt était destiné au paiement de toutes les anciennes dettes et se fit au moyen d'une émission de titres, « délégations hypothécaires » qui furent souscrites avec assez de facilité, malgré les temps difficiles.

Les conséquences de la baisse des valeurs ne furent pas aussi favorables à ceux qui, se trouvant dans la nécessité de quitter le pays ou de faire face à leurs affaires, réalisaient leur avoir, mettaient en vente leurs immeubles, ou se trouvaient dans la triste position de les abandonner à leurs créanciers. Un désastre inattendu vint aggraver la situation et apporter la ruine dans plus d'une maison ; beaucoup de particuliers, de sociétés ou d'institutions avaient confié à l'établissement du Crédit mutuel de La Vallée, le dépôt de leurs réserves et de leurs économies ; ensuite de circonstances déplorables et malheureuses qu'on nous pardonnera de ne pas raconter ici, cette institution

dont la fondation était justifiée par les besoins du commerce local, dut suspendre ses paiements dans le courant de l'année 1879. Des procès, de longues négociations retardèrent la conclusion de cette malheureuse entreprise ; ensuite de sacrifices consentis par les personnes intéressées, prêteurs ou actionnaires, un arrangement put intervenir, un concordat fut conclu, la liquidation de la dette se fit lentement ; les pertes ne furent que trop considérables, pesèrent longtemps sur La Vallée et pèsent encore sur les plus maltraités, mais enfin il n'y a qu'une opinion pour reconnaître que le désastre fut réduit à ses moindres proportions ; la liquidation définitive est terminée, et un nouvel établissement de crédit mutuel a pris la place de l'ancien et marche régulièrement.

La longue durée de la crise horlogère, les ruines causées par la débâcle de l'ancien établissement du Crédit mutuel, n'abattirent point le courage de la majeure partie de la population ; s'il y eut des défaillances regrettables, si plusieurs citoyens, plusieurs maisons, victimes des événements, tombèrent à la brèche, il faut reconnaître que c'est précisément du jour où tout paraissait désespéré que les efforts les plus énergiques, les plus intelligents, les plus suivis, furent tentés pour reconstituer le capital de nos forces perdues.

Outre les perfectionnements que chaque horloger s'appliquait à réaliser pour son compte particulier, soit dans l'application de la théorie mécanique, soit dans la main-d'œuvre, soit dans les procédés de fabrication, et qui constituaient tout une œuvre nouvelle dont la suite a révélé l'importance, les établisseurs et les chefs d'ateliers fondèrent une société industrielle et commerciale qui se proposait l'étude des causes du malaise industriel et de l'avisement des prix, la réalisation des conditions générales ou d'intérêt commun, nécessaires à la reprise des affaires et au développement de l'horlogerie.

Les tentatives pour atteindre son but ne furent pas

toujours récompensées par le succès, mais la Société industrielle et commerciale eut ce bon effet de devenir le foyer central de résistance aux conditions et aux concurrences rivales, le trait d'union avec d'autres centres industriels et d'autres sociétés qui poursuivaient aussi le relèvement de l'horlogerie suisse, et le point de départ d'une activité nouvelle. Dès 1882 elle devint section de la Société intercantonale des industries du Jura et son influence morale soutint la lutte contre les préjugés funestes, éclaira le chemin, aiguillonna la légère reprise qui en 1881-1882 semblait enfin annoncer un commencement de réaction.

A partir de ce moment les établissements ne travaillèrent plus pour une vente incertaine, et dans la population ouvrière qui n'avait pas suivi l'émigration le nombre de ceux qui étaient encore inoccupés formaient la minorité.

Mais ce qui avait été le premier objet des préoccupations de la Société industrielle et commerciale, l'abaissement des prix, ne reçut aucune solution pratique ; il fallut pour longtemps se résoudre à chercher dans la rapidité de la fabrication, une compensation à l'énorme différence des produits de la vente. Par contre plusieurs améliorations furent cherchées et obtenues, plusieurs innovations ou installations utiles furent réalisées par cette société, entre autres l'établissement de deux bureaux chronométriques, donnant l'heure exacte, indispensables au réglage des pièces de précision ; ces créations trouveront leur place dans les pages consacrées à l'article spécial de l'industrie.

Depuis plusieurs années, à chaque reprise de leur gestion annuelle, les municipalités étaient interpellées en conseil communal, au sujet de la route qui devait nous relier à la gare de Vallorbe ; des projets avaient été mis à l'étude, un tracé était adopté et l'Etat donnant suite à ses promesses avait accordé une subvention à cette entreprise ; ce n'était qu'en suite de résistances et de difficultés sans cesse renaissantes que ce projet avait été ajourné jusqu'ici.

Cette question se posa à la séance du Conseil communal du Chenit le 19 décembre 1881, mais avec une forme nouvelle et un regain d'intérêt que les temps malheureux n'auraient guère fait prévoir. La compagnie de la glacière des lacs de Joux était entrée en négociation avec les administrations des trois communes de La Vallée au sujet de l'établissement d'une voie ferrée Pont-Vallorbe, pour laquelle cette société avait sollicité l'appui de l'Etat et déposé une demande de concession au Département fédéral des chemins de fer.

Les délégués des trois communes avaient adhéré au projet proposé, promis éventuellement leur appui moral et financier et les tracés étaient à l'étude ; les autorités fédérales et cantonales étaient favorables à l'entreprise ainsi que les populations de nos montagnes qui voyaient se réaliser leur vœu, même au delà de leur espérance ; le Conseil communal à l'unanimité ratifia les négociations commencées et autorisa la Municipalité à aller de l'avant.

Un mot maintenant sur les circonstances qui déterminèrent la Société des glaciers à prendre l'initiative de cette construction.

Dans les prévisions établies au sujet de l'exploitation de la glace, un facteur important avait été inexactement calculé ; c'était le transport par voiture à Croy sur un parcours de 14 kilomètres, de cette marchandise qui diminue d'autant plus que le trajet est plus étendu et le transport éloigné ; outre cela, cette glace lourde et humide, charriée dans de pesants camions, par quantités énormes et d'une manière continue pendant une partie de l'année, détrempait et défonçait les routes ; il était à prévoir que les administrations se verraient dans la nécessité de réclamer à la Compagnie une part très élevée des frais d'entretien, qui s'ajouterait à la perte causée par le déchet de la glace dans son transport au moyen du roulage.

Dans ces conditions, le transport par voie ferrée était tout indiqué ; la perspective d'un fort tonnage, dû à l'expor-

tation de la glace, et les besoins manifestes du commerce de la contrée, concoururent ensemble à l'adoption de ce projet.

La société promotrice cherchait un complément de capital nécessaire à l'entreprise, estimé à 500 000 francs. A la suite des tractations intervenues, les communes de La Vallée se mirent en mesure de fournir leur part de subvention qui fut d'abord fixée à 150 000 francs et portée plus tard à 180 000. Une fois la construction du chemin de fer assurée, elles retirèrent leur demande de construction de la route Pont-Vallorbe et demandèrent que la subvention qui avait été accordée pour l'établissement de cette voie fût versée dans la nouvelle subvention que l'Etat voulut faire en faveur du chemin de fer qui en tenait lieu.

Cette subvention de l'Etat fut ainsi portée au chiffre de 360 000 francs.

Le 17 juin 1882 la commune du Chenit, ainsi que celle de l'Abbaye et du Lieu, dut assurer un nouveau subside en donnant sa garantie pour le solde des dépenses de la construction et provoquer une souscription volontaire auprès de la population.

On peut évaluer à 180 000 francs la somme consacrée par les trois communes de la Vallée à l'acquisition de ce chemin de fer, chacune d'elles ayant apporté un subside de 60 000 francs.

La période administrative 1883 et 1884, n'offre rien de bien saillant à signaler.

Dès 1882, l'organisation d'un service du feu, d'un matériel, d'un règlement et d'un corps de pompiers communal avait été mis à l'étude et à exécution ; les diverses compagnies locales furent réunies en un seul bataillon et la nomination des chefs confiée à l'autorité municipale. Depuis longtemps les villages et les hameaux avaient fait de grands sacrifices pour se pourvoir de pompes et élever des hangars, avec le concours financier de la commune ; de

sorte que maintenant cette organisation se présente assez bien et ne demande qu'à être maintenue et conservée à la hauteur des exigences et des dangers. Les incendies de 1864 au Rocheray, de 1875 au Bas de la Combe, de 1883 à l'Orient de l'Orbe, de 1885 sur le Crêt, où trois maisons détruites n'ont pas été rebâties, et d'autres plus récents sont des faits plus éloquents que toutes les paroles, en faveur d'une vigilance et d'un ordre indispensables.

En 1885, M^{me} Pauline Hervieux, née Baud, décédée à Lausanne, léguait à l'institution projetée d'une infirmerie de district, la somme de 25 000 francs. Cette généreuse donation avancera la réalisation de ce projet laissé dans l'immobilité depuis douze ou quinze ans.

Pendant cette même année commençait la correction, aujourd'hui terminée, du chemin de descente depuis Chez le Brigadier au village du Sentier.

En 1886, démolition des usines de Bon-Port qui menaçaient ruine et qui étaient un obstacle à l'entretien et à l'élargissement projeté de l'entonnoir par où s'écoulent les eaux du lac Brenet¹. La question de la régularisation du niveau des lacs est mise à l'étude, et l'autorité cantonale est nantie de cette importante amélioration qui exigera probablement un travail considérable.

Enfin l'année 1886 a vu l'entreprise du chemin de fer Pont-Vallorbe arriver à bonne fin ; l'inauguration de cette ligne fut fêtée le 30 octobre et le service régulier commencé le lendemain, pour donner bientôt des résultats satisfaisants et justifier les avances d'argent, les efforts et la foi de ceux qui légueront cette belle œuvre aux générations à venir.

Le 30 octobre 1886 fut une splendide journée, où le soleil s'était mis de la fête, où toute une population transportée de joie et de reconnaissance, couronnait la modeste

¹ Le 26 décembre 1887 la commune du Chenit a voté une somme de 1000 francs pour reconstituer un fonds destiné à l'entretien des entonnoirs.

gare, illuminait le port et saluait la locomotive, aussi bien que les flots de visiteurs que les trains déversaient depuis le matin. Elle a marqué le commencement d'une nouvelle ère d'activité et de développement. De ce jour on ne parle plus de la crise que comme d'un fâcheux souvenir, d'un avertissement à la vigilance, à l'esprit d'émulation et de solidarité.

L'établissement du chemin de fer arrivant jusqu'au Pont fit naître aussitôt l'idée d'utiliser la navigation du lac de Joux, pour ajouter un service à celui des postes.

Un premier essai fut fait avec le bateau à vapeur l'*A-beille*, réparé en vue de la navigation sur notre lac ; mais ce bâtiment n'ayant pas offert les conditions de sécurité fut abandonné et le service interrompu jusqu'à la constitution d'une nouvelle société de navigation.

Pendant le cours de l'année 1887, une compagnie par actions se forma, réunit le capital nécessaire, fit l'acquisition du *Caprice*, miniature de navire, et maintenant l'horaire des postes, chemins de fer et bateaux se complète par un service d'été sur le lac de Joux.

Les communes contribuèrent à cette entreprise par des subsides pour l'établissement d'embarcadères, estacades, etc.

L'impôt extraordinaire, institué dans la commune du Chenit en 1872, étant devenu insuffisant en suite des nouvelles charges et malgré une sévère économie, l'administration de cette commune se vit dans la nécessité de chercher de nouvelles ressources.

Un nouveau projet élevant le revenu annuel de l'impôt fut admis, décrété par le Grand Conseil et appliqué à partir du 1^{er} janvier 1888.

Chaque année une modeste somme avait été consacrée à quelque réparation aux chemins des forêts de la commune ; ces dépenses et ces soins n'ont pas été perdus, il suffit de parcourir les propriétés communales pour s'en convaincre ; mais pour être complètes ces réparations demandaient le

concours des particuliers propriétaires de forêts, dont plusieurs consentirent à quelques sacrifices dans ce but, et de l'Etat dont la grande forêt du Risoud avait besoin de voies d'accès pour son exploitation des bois. Les procès-verbaux du Conseil témoignent que cette affaire n'a jamais été perdue de vue, et que des sollicitations furent adressées à l'Etat pour faire compléter le réseau. C'est ainsi que la question d'une route à travers le Risoud, de Derrière la Côte à Chaux-Neuve, qui avait échoué une première fois, fut soulevée de nouveau en Grand Conseil, à propos d'une classification des routes à corriger, à ouvrir ; mais ce projet, qui trouvera sa réalisation avec le temps, n'est pas mûr, semble-t-il, et retournera dormir dans les cartons.

Une innovation qui, bien que très coûteuse dans les hivers rigoureux, a déterminé une grande amélioration pour les facilités de la circulation en temps de neige, c'est l'emploi des triangles pour ouvrir les routes, qui s'est généralisé et qui maintenant est à la charge de l'administration des communes, mais pour lequel l'Etat entrera désormais dans une partie des frais.

Nous mentionnerons encore, pour 1886, un article additionnel au règlement de police communale, par lequel on a tenté de réprimer le vagabondage des enfants après les heures permises ; cette excellente disposition attend encore une application sérieuse et la sanction de l'usage.

Après dix ans d'existence, succession ininterrompue de progrès et de difficultés à vaincre, l'école industrielle du Chenit a de nouveau occupé l'autorité de cette commune.

En 1886 il est accordé 400 francs annuellement pour l'enseignement des ouvrages de menuiserie ; le 17 janvier 1887, le Conseil communal s'occupe d'une demande d'adjonction à cet établissement d'une section professionnelle pour l'enseignement du travail des métaux, en rapport avec les besoins de notre industrie ; enfin quelques mois plus tard, il adopte une réorganisation de l'Ecole industrielle sur les bases suivantes :

1° Substituer aux maîtres spéciaux un troisième maître permanent.

2° Régulariser les fonctions de directeur du Collège.

3° Introduire l'enseignement facultatif du grec et du latin.

4° Développer l'enseignement professionnel, essentiellement le travail sur les métaux.

Enfin notre collège industriel étant très à l'étroit dans le bâtiment loué par la commune et la nécessité de lui donner un logement suffisant qui s'impose depuis des années ayant provoqué déjà des études éventuelles et des projets très divers, la construction d'un nouveau collège pour cet établissement est positivement mise à l'ordre du jour des travaux du Conseil communal pendant l'année 1887, et renvoyée à l'étude d'une commission. Cette commission ayant fait son rapport le 6 août 1888, a déposé deux propositions, dont la différence consiste dans l'emplacement à choisir pour le futur bâtiment ; le rapport de la majorité proposait l'acquisition d'un terrain au nord-est et à proximité du bâtiment actuel ; la minorité se prononçait pour le placer à l'occident du hameau de Chez-le-Maitre, avec un terrain offert à un prix un peu inférieur et distant d'un demi-kilomètre du premier emplacement proposé. Les conclusions de la majorité, soit en faveur de l'emplacement actuel ayant été adoptées, les études pour suivre à cette entreprise sont en travail, et l'administration cherche ou attend les ressources très considérables nécessaires à la construction de cet édifice.

Les années 1887 et 1888 ont vu s'élever deux grandes constructions industrielles, l'une au Sentier, agrandissement de la fabrique Lecoultre & C^{ie}, l'autre au Brassus usant de la force motrice du ruisseau et renfermant une fabrique pour le travail des pierres fines d'horlogerie, une fabrique de roues, une fabrique pour le taillage des roues et mobiles d'horlogerie, une fabrique pour l'établissement complet de la montre, plus un atelier de mécanicien à la disposition

des maîtres d'établissements, en mesure d'exécuter et de réparer les outils et machines employés dans l'horlogerie. Nous aurons l'occasion de dire un mot sur une autre fabrique en construction à l'Orient-de-l'Orbe.

A l'exception de la part honorable prise par notre horlogerie à l'exposition ouverte à Paris en 1889, cette année-là n'offre rien de particulièrement saillant.

L'année 1890 commencée au milieu de beaucoup d'activité, avec les espérances que font toujours naître le travail et la paix, a été traversée par un désastre immense et bien inattendu.

Nous ne pouvons que le mentionner.

Le mardi, 19 août, à 8 h. 15 minutes du soir, pendant un orage, un cyclone, ouragan irrésistible, véritable torrent de foudre et d'électricité, a dévasté et renversé les maisons, arraché les toitures, endommagé des centaines de bâtiments ; des centaines aussi de poses de forêts ont été fauchées et couchées par terre et les dégâts se comptent par millions.

Après la ville de Saint-Claude qui a été presque détruite par la violence des éléments déchainés, c'est la paroisse du Brassus qui a le plus souffert, mais tandis que dans la ville française la catastrophe a causé la mort d'un trop grand nombre de personnes, par un vrai miracle nous n'avons pas à déplorer la perte d'une seule vie.

Aussi malgré les pertes matérielles qui sont très grandes, malgré les projets compromis ou anéantis et devant un avenir qui s'ouvre plus incertain et plus difficile, la population a senti qu'il lui restait encore bien des motifs de reconnaissance ; elle a supporté dignement le coup qui l'a frappée, jusqu'ici elle n'est point abattue.

Puisse ces dispositions être un symptôme de vitalité, de vraie force et de relèvement nouveau.

Dieu juste a frappé :

Dieu miséricordieux et fidèle tendra sa main secourable et bénie.

Nous arrivons au terme de la première partie de ce compte rendu. Dans le résumé des événements qui se sont succédé dans notre vallée depuis 1860, l'auteur de ces pages aurait eu plaisir et reconnaissance à mentionner les noms d'un grand nombre d'excellents citoyens qui laisseront un exemple et un souvenir précieux dans la mémoire de leurs successeurs ; le temps était trop court pour étudier ce sujet d'une manière équitable et avec le soin qu'exige toute appréciation touchant à des personnes dont la plupart n'appartiennent pas encore à l'histoire.

II

Passant à la revue des diverses branches de notre activité locale, nous suivrons la méthode naturelle, et puisque la chasse et la pêche furent les premiers moyens de subsistance de l'humanité primitive, parlons d'abord de la chasse et de la pêche. Ces deux sources de richesses étant devenues un but de plaisir et d'exercice corporel, autant qu'une exploitation rémunératrice, ne doivent pas nous arrêter longtemps.

Devant l'augmentation incessante des habitants et des habitations, et la guerre impitoyable dont il est l'objet, le gibier s'éloigne, diminue et quelquefois disparaît ; nous avons pu le constater dans le Jura comme partout ailleurs. Cependant les chevreuils ont fait exception et lorsque, depuis le milieu de ce siècle, ces charmants animaux, qui depuis mémoire d'homme ne s'étaient plus montrés dans notre vallée, sont venus chercher un refuge dans nos taillis et dans nos bois, l'autorité a eu la bonne inspiration de les protéger ; cette mesure n'était pas superflue car, malgré les gardes et les amendes, le malheureux chevreuil a devant lui bien des ennemis, braconniers ou chiens échappés, qui sont acharnés à sa perte.

Les habitants de nos lacs : truites, perches, brochets, etc. ne sont guère mieux partagés ; si les moines des grasses prébendes ne sont plus en guerre ou en procès à leur

sujet, les gourmets de toutes qualités qui leur ont succédé prélèvent plus que jamais leur tribut sur l'empire des eaux ; or, comme le produit de la pêche devenait à peine suffisant et que la source menaçait de diminuer, une société de pisciculture s'est constituée en 1867-1868 ; elle a créé un établissement bien organisé et a travaillé au repeuplement de l'Orbe et des lacs.

Quels ont été les résultats obtenus par cette entreprise ? il n'est pas facile d'y répondre, il faudrait pour cela pouvoir évaluer et comparer par des chiffres approximatifs l'importance de la pêche et la quantité de poissons peuplant nos bassins, avant et depuis les installations de l'établissement de pisciculture ; une notable partie du produit de la pêche échappe à toute appréciation comme à tout contrôle, le poisson sorti de l'eau par des pêcheurs sans scrupule, avant qu'il ait atteint son développement est assez considérable pour penser que c'est tout à fait aux dépens des mesures de conservation et des frais faits par la société pour multiplier ce produit. Elle possède au Bas-du-Chenit un pavillon, avec cours d'eau approprié, bassins d'incubation et de culture des alevins et, à quelque distance au-dessus de l'embouchure de l'Orbe, un autre bâtiment avec barrage, pour intercepter, suivant les saisons, le passage du poisson entre le lac et le haut de la rivière.

Quoique le produit de nos lacs n'ait pu entrer dans l'alimentation générale de la population, la quantité de poissons qui se consomme est assez importante. Cette consommation augmente plutôt, et chaque hôtel un peu bien tenu a son fournisseur et son réservoir ; il faut en conclure que cet établissement et ces sacrifices n'ont pas été inutiles, malgré une exploitation parfois sans ménagements, malgré les conditions de succès difficiles à remplir, qui exigent des connaissances spéciales et une grande expérience ; ainsi les transports d'alevins qui ont été confiés dans les bassins libres de la rivière ou du lac, plus d'une fois ont été perdus, et les essais d'introduction d'espèces nouvelles semblent avoir échoué.

Les mesures qui ont été prises pour augmenter la pêche, surveiller et prévenir les abus sont absolument justifiées, mais se heurtent à des difficultés presque insurmontables.

Quand les ressources de la chasse et de la pêche deviennent insuffisantes, c'est au produit des troupeaux que l'homme a généralement recours. Dès qu'il y eut une population naissante dans notre contrée, le laitage devint la base de son alimentation, les forêts, domaine du gibier, reculèrent devant les pâturages, séjour des troupeaux. La première occupation de ceux qui venaient fonder des établissements dans le haut Jura, était de donner de l'espace et du soleil aux prairies, soit pour l'étivage de leur bétail pendant la belle saison, soit pour leur assurer une provision de foin durant l'hiver.

Voilà comment les *noires joux* s'embellirent de prés fleuris, de combes verdoyantes, de chalets, de maisons rurales, et s'animèrent de la présence des bergers et des troupeaux. A l'activité qu'apporte la vie pastorale s'ajoutait celle des premières exploitations agricoles, l'une dépendant de l'autre, car par sa position élevée, sa nature montagnaise, son climat froid, la Vallée de Joux est essentiellement appropriée à l'élevage du bétail pour la production du lait ; l'agriculture ne vient qu'en seconde ligne.

Pendant longtemps l'élevage du bétail et l'industrie laitière étaient restées stationnaires ; il a fallu le stimulant du commerce, de la concurrence et les préférences des acheteurs pour déterminer les efforts poursuivis et les progrès accomplis pendant le siècle qui s'en va finir. Depuis 1860 ces perfectionnements se sont continués, les concours régionaux pour le bétail suisse, dont plusieurs ont eu lieu à la Vallée, ont contribué à l'épure de la race et à la beauté de nos troupeaux ; les chalets, dont plusieurs aujourd'hui sont des établissements modèles, ont reçu quelques améliorations, quelques innovations avantageuses dans le matériel de laiterie, dans les appareils de chauffage plus économiques, dans les procédés de fabrication et de manu-

tention du laitage, ensorte que les produits de notre industrie laitière sont généralement estimés et nos armaillis et fromagers assez recherchés.

La fabrication du fromage de Gruyère qui est une des industries maîtresses de notre région de montagne et une des ressources les plus assurées, s'est complétée par celle des *vacherins* qui se généralise et occupe bientôt toutes nos laiteries pendant une partie de l'année. A côté de ces deux produits principaux, l'industrie du laitage a deux autres spécialités, le *persillé* et les *chevrotins* qui se fabriquent aussi à la Vallée.

Est-il nécessaire d'attirer l'attention sur l'importance, pour notre vallée, de maintenir cette industrie au niveau de la meilleure production possible ; elle est inhérente au sol des prairies, aux pays de troupeaux, à la montagne sans doute, mais aussi aux grasses plaines de toutes les contrées qui nous entourent ; c'est dire que la concurrence peut surgir de partout et que c'est à la condition de garder un certain renom et peut-être même une supériorité marquée, que nos produits seront assurés d'une vente facile.

Entre le soin des troupeaux, le travail du chalet et celui de l'atelier, l'agriculture proprement dite a conservé une place bien limitée. Dans les siècles passés, où l'isolement et l'absence de commerce obligeaient nos ancêtres à recourir aux produits de leurs champs, elle s'imposait comme une nécessité ; mais la culture était difficile, les récoltes incertaines, et les produits inférieurs et surtout insuffisants. C'est pourtant en semant le grain de ce pain noir et grossier que le père Jaques Lecoultré a inventé et donné son nom à un modèle perfectionné de la charrue, ce symbolique outil de l'agriculteur, qui semble presque une ironie avec nos champs de neige et nos hivers de six mois. Et la charrue Lecoultré n'a pas changé notre sol ni notre ciel. Plus que jamais l'agriculture n'est que secondaire, il faut laisser aux bons pays, aux larges plaines, aux contrées fertiles et ensoleillées le monopole de la production des

fruits, des légumes et des céréales ; nos produits se réduisent à quelques plantes potagères, d'excellentes pommes de terre, et un peu d'orge et d'avoine.

Ce qu'on peut essayer de développer et de perfectionner avec espoir de succès, c'est la culture de nos prairies naturelles et artificielles en vue d'améliorer la qualité et d'augmenter la quantité des fourrages ; de très grandes étendues de prés perdent bien plus en rendement, par la fréquence des inondations périodiques que par celui de la qualité du sol. Sans attendre les conséquences favorables d'une régularisation des eaux de nos lacs, il y aurait beaucoup à faire : faciliter l'écoulement des eaux, tout en assurant une irrigation suffisante ; amender les terrains, en rendant à ceux qui en sont privés, les éléments qui sont un excès dans d'autres ; fumer et ensemer plus régulièrement les sols les mieux appropriés à la culture artificielle. Dans les conditions actuelles où se trouve la propriété et avec le mode d'exploitation suivi, les efforts coûteux ne seraient pas, il est vrai, toujours récompensés : la propriété trop divisée s'oppose à une entreprise faite avec la suite et l'ensemble désirables, les résultats incertains ou trop modestes effarouchent l'initiative des particuliers, et cependant la terre végétale du Jura, légère et active, ne demande qu'à être travaillée convenablement pour donner une végétation rapide et quelquefois assez abondante ; mais on ne pourra lui demander que ce que comporte le climat, et cette condition limite singulièrement les prétentions du cultivateur.

Des séries d'années ont pu se succéder où l'on a vu certains produits réussir plus ou moins bien, alors qu'il suffit d'un seul hiver, de quelques mauvaises années pour mettre fin à toute espérance déplacée ; le soin des abeilles, pour ne citer qu'un exemple, n'a-t-il pas abouti à tant de déceptions qu'aujourd'hui abeilles et ruchers sont presque abandonnés.

Eleçons des essaims, semons des primeurs, greffons des

arbustes, mais donnons à ces essais le caractère de cultures d'agrément en les réduisant à la mesure raisonnable ; sans rêver de vergers impossibles, nous pouvons élever de magnifiques avenues, et choisir pour cela les espèces les plus utiles, les plus robustes et les plus agréables à la vue ; la culture des arbres appropriés à notre climat a bien son importance.

Ceci nous amène à parler de l'aménagement et de l'exploitation de nos forêts, deux expressions qui supposent une valeur à administrer, à réaliser ou à réserver pour l'avenir, mais qui autrefois ne pouvaient, ni s'associer, ni se compléter l'une par l'autre, ni même s'expliquer.

A l'origine de la colonisation dans le Jura, les bois n'avaient aucune valeur marchande ; les gens de ce temps-là semblent aussi n'avoir pas soupçonné l'utilité des forêts au point de vue des bonnes conditions de climat et d'habitabilité du pays ; la forêt était donc traitée en ennemie. On stipulait dans des actes de concession de terrain, ou d'abergement de domaine, des dispositions semblables à celles-ci : «... à charge de couper, brûler et extirper, dans tel district encombré de bois... ; » et cependant notre vallée était encore une des parties du Jura où, grâce à des circonstances particulières et à une sollicitude exceptionnelle de l'administration, les forêts ont été les mieux conservées.

Ce que nous pouvons déplorer aujourd'hui, ce n'est pas d'avoir fait place aux pâturages et aux cultures, qui sont indispensables, mais de n'avoir pas réservé l'avenir par des coupes bien réglées, en conservant à une quantité de localités boisées leur caractère de forêts fermées et réservées à la crue des arbres au pied élevé et de belle venue, aux plantes de choix, ce qu'on est convenu d'appeler bois à ban et bois de futaie. A part quelques banalisations dont plusieurs sont relativement récentes — celle du Risoud¹ est très ancienne — la plus grande partie de

¹ La carte Dufour et d'autres écrivent Risoux.

nos forêts fut livrée à l'origine et pendant trop longtemps à la merci des défricheurs, des bûcherons qui coupaient sans suite, sans prévoyance, sans autre règle que de se mettre au large.

Pauvres forêts ! il s'agissait bien d'aménagement : elles étaient un obstacle, un embarras, donc on *cernissait*, on *essartait*, on arrachait, on brûlait pour faire place nette, pour détruire, et le premier emploi utile qui fut fait de cette surabondance de bois, qui ne pouvait être employée pour la construction des bâtiments ou pour le chauffage, ce fut encore de le brûler pour faire du charbon.

Autres temps, autres besoins : depuis plusieurs années l'on a renoncé au charbonnage ; le bois de moule, réduit à la plus faible quantité possible, trouve son emploi pour l'affouage de la contrée ; l'industrie utilise tout ce qui n'est pas bois de chauffage, depuis les tiges de dix centimètres. Dès longtemps déjà la Vallée jouit d'une réputation méritée pour ses bois propres et fins ; il faut reconnaître cependant que la plus grande partie du bois exploité n'est pas de premier choix, la nécessité de ménager nos forêts et de réserver pour l'avenir un niveau de belle production qui se maintienne, nous oblige à livrer aussi au commerce des produits de qualité plus ou moins inférieure, plus ou moins grossiers ou noueux qui ne sont pas appréciés comme article de menuiserie. Ceci nous explique pourquoi quelques entrepreneurs préfèrent les bois de Fribourg et du Valais qui offrent l'avantage du bon marché ; nos bois de qualité inférieure ne sont plus achetés dans le pays que pour la charpente, la fabrication des liteaux, etc. A l'exception du Bois-d'Amont, qui est tributaire de la Vallée pour cette marchandise, nos beaux bois ne trouvent leur écoulement que plus loin ; ils sont expédiés sur Genève et prennent le chemin de France sous formes de billes de trois et quatre mètres de longueur, sciées dans toutes les dimensions possibles, généralement en planches ou en feuilles depuis l'épaisseur de deux millimètres. Outre la

menuiserie, les produits de nos scieries trouvent, chez nos voisins les Français de la frontière, un emploi d'une certaine importance dans l'industrie des caisses d'emballage, cabinets d'horloges, casiers et commodes à tiroirs ; une partie est employée à la fabrication de la fine boîte, coffrets de fantaisie, etc. ; enfin les tiges de plus belle venue, le bois de fente, dont une seule plante peut se vendre aux enchères de 80 à 100 francs, donnent la matière première pour la boissellerie de la Vallée (industrie des ustensiles de bois) ; c'est aussi ce dernier article qui fournit aux luthiers les tables d'harmonie des instruments à cordes ; il est bien évident que ce dernier emploi ne réclame pas une quantité appréciable sur l'ensemble de la marchandise exploitée.

Les prix des bois sortant des scieries de la Vallée, ont été jusqu'ici plus élevés que ceux des autres pays ; s'ils ont sensiblement baissé depuis une vingtaine d'années, et s'ils ont à compter avec la concurrence que nous font en France les bois de Suède et d'Autriche, il n'y a pas lieu cependant de s'alarmer outre mesure.

Les produits de nos forêts n'ont pas sensiblement varié ; l'introduction du mélèze, essayée il y a quelques années, n'a pas réussi dans le Jura, l'administration s'applique essentiellement à favoriser et à protéger les essences propres à notre sol. Les forêts propriétés particulières ont sensiblement perdu en étendue et en nombre ; celles des communes et de l'Etat, aménagées avec plus de mesure, se maintiennent, mais on peut constater en général une diminution des plantes de choix. Il s'étudie actuellement une revision de l'aménagement de la forêt du Risoud ; il serait fort à désirer que les forêts particulières soient aussi soumises à des conditions d'exploitation capables de prévenir une destruction trop rapide ; des mesures de conservation seraient justifiées par l'intérêt général, qui se trouve être aussi celui des propriétaires. A l'heure qu'il est, des sabbreurs, qu'aucune considération ne saurait arrêter, mais

qu'un intérêt immédiat pousse à manger leur blé en herbe, peuvent user des coupes rases et faire le désert là où des sapins de tout âge balancent leur dais verdoyant et ne demandent qu'à s'élever et à prospérer.

Les voies de dévestiture ont été améliorées, augmentées et demanderaient encore d'être complétées en ouvrant quelques nouveaux chemins. La sortie des bois hors de la forêt est déjà beaucoup plus facile qu'autrefois, les bûcherons et les voituriers profitent autant que possible de la neige et du traîneau pour sortir les bois fabriqués à l'arrière-saison ; on use rarement à la Vallée des glissoirs ou dévaloirs pour descendre le bois des lieux élevés ou des forêts en déclivité ; quoique la configuration du Jura s'y prête moins que celle des Alpes, il y aurait quelquefois avantage à employer ce moyen rapide, mais qui exige beaucoup de précautions.

Les frais de transport ont rendu jusqu'ici à peu près impossible la vente hors de la Vallée des bois de chauffage ; le tarif élevé du Pont-Vallorbe est une entrave à l'exportation des grosses marchandises, les bois de sciage peuvent encore supporter cette aggravation de frais, et encore une grande partie descend sur Genève par la Cure, Saint-Cergues et Nyon, avec chars et chevaux.

Il semblerait qu'ayant la matière première sur place et en quantité considérable, les industries qui travaillent le bois devraient être largement représentées à la Vallée de Joux ; en réalité, et à l'exception des scieries, il n'en est pas ainsi ; la plus ancienne, la boissellerie, est restée à peu près stationnaire, bien qu'elle ait maintenu sa bonne réputation ; les fabricants du Lieu fournissent toujours le vignoble de leurs produits supérieurement confectionnés : tines, cuves, brantes, seilles de tous genres. Une ou deux fabriques de tonnellerie livrent à l'administration des tonneaux à poudre et des tonneaux à sel. La fabrication des vacherins nécessite l'emploi de boîtes légères qui se confectionnent aussi dans la localité. Une fabrique de

caisses d'emballage a été établie au Brassus, il y a une quarantaine d'années, par une famille du Bois-d'Amont ; cette dernière localité, partie française de la Vallée de Joux, a du reste gardé la spécialité de cette fabrication.

Malgré la disparition de l'usine de Bon-Port, les scieries ont augmenté en nombre et en activité, et se sont merveilleusement perfectionnées ; on compte une dizaine de scieries mues par l'eau, celle du Lieu possède en outre une machine à vapeur ; les usines de MM. A. Audemars, au Sentier, E. Aubert, et Golay, au Brassus, Bouveret, aux Bioux, etc., sont les plus importantes à signaler. La plupart se sont mises successivement au niveau des établissements de ce genre les mieux appareillés ; la scie circulaire, par exemple, peu utilisée autrefois, est généralement employée pour la coupe des petits bois qui, il n'y a que quelques années, étaient transformés en charbon pour les forges de Vallorbe.

Outre le bois, un autre combustible naturel à notre sol, la tourbe, peut devenir une ressource importante pour l'avenir : jusqu'ici l'exploitation en a été limitée et ce produit entre pour une faible part dans l'approvisionnement de chauffage de la localité, mais avec les moyens mécaniques appliqués en divers lieux pour sa réduction en un moindre volume, on peut prévoir qu'avec le temps notre tourbe acquerra une valeur plus grande et même pourra concourir avec le bois, à alimenter le trafic d'un chemin de fer prolongé jusqu'à l'autre extrémité de la Vallée. Comme nous l'avons déjà constaté, il suffirait d'un abaissement du tarif de la Compagnie du Pont-Vallorbe pour augmenter le transport des combustibles ; tandis que les bois de construction et bois de sciage fournissent, comme marchandises transportées, un appoint de 10 000 quintaux métriques en 1889, les bois à brûler n'y figurent que pour 2000 quintaux à peine, la tourbe pour 300 quintaux seulement.

Il est à remarquer aussi qu'une partie des fourrages

qui entrent à la Vallée n'emploient pas les rails pour leur transport de Vallorbe au Pont.

C'est la glace du lac Brenet qui entre en première ligne dans le trafic de notre voie ferrée, pour 65 000 quintaux métriques environ, soit près de la moitié du trafic total. C'est du reste pour le transport de la glace essentiellement que cette voie a été construite, les deux entreprises n'en font qu'une, et l'administration des glaciers avec celle du chemin de fer sont réunies dans les mains de la Compagnie Pont-Vallorbe ¹.

Les résultats de l'exploitation de la ligne ont bien répondu aux prévisions favorables qu'on pouvait établir d'avance : les recettes mensuelles pendant l'année 1889 ont varié de 2550 fr. à 18 000 fr.; 19 200 voyageurs et 132 000 quintaux de marchandises ont été transportés pendant cette même année; le compte annuel boucle par un boni d'environ 20 000 fr. Cet excédent de recettes a été versé au compte de réserve pour l'amortissement des glaciers, et au compte de réfection de la voie et du matériel.

Les conditions de pentes et de développement de la voie, adossée, au sortir du tunnel, à une forte déclivité de la montagne, ont nécessité dans le service des précautions et une marche des trains plus lente que sur les chemins de fer de plaine; on se console facilement de cette infériorité, le parcours étant si court; du reste les wagons sont très gentils et très confortables. L'établissement d'une gare à la bifurcation du Day, localité de la Torche, complétera avant qu'il soit longtemps le premier tronçon de notre chemin de fer de la Vallée.

Depuis dix ans qu'elles existent, les diverses installations nécessitées par l'exploitation de la glace du lac Bre-

¹ La cession du chemin de fer Pont-Vallorbe à la Compagnie Jura-Simplon est un fait accompli, et comme première conséquence, les tarifs ont été modifiés par un abaissement des prix de transport assez sensible.

net ont subi plusieurs transformations. C'est une compagnie genevoise qui prit l'initiative de cette entreprise, et débuta sous la direction de M. Gustave Cramer, avec une glace magnifique qui atteignit l'épaisseur de 60 à 70 centimètres cet hiver-là, 1879-1880. La glacière qu'elle construisit pendant l'année 1879 pouvait contenir 14 000 mètres cubes de glace, et quoiqu'il parût colossal au commencement, ce bâtiment ne tarda pas à devenir insuffisant. Les procédés employés pour le sciage, l'extraction, l'emmagasinage et le transport de la glace exigeant un personnel beaucoup plus nombreux que les moyens actuels, augmentaient le coût de l'exploitation ; quoique l'entreprise pût être considérée comme un succès, les tâtonnements inévitables des commencements occasionnèrent plus d'une perte, les conditions désavantageuses ou contraires ne purent être surmontées qu'au prix de sacrifices disproportionnés avec les premiers bénéfices réalisés. Après sept ou huit années de travail la position financière obligea la Société des glacières à abandonner l'entreprise à la compagnie du Pont-Vallorbe, quelque temps après l'ouverture du chemin de fer. Cette dernière société dut faire de nouveaux sacrifices pour donner à l'entreprise les moyens d'extension nécessaires et le développement que comportait la situation nouvelle ; l'ancienne glacière fut démolie et plusieurs grands entrepôts, pouvant contenir 42 000 mètres cubes de glace (30 à 35 000 tonnes) prirent la place de l'ancien bâtiment.

Ces glacières nouvelles sont construites suivant la méthode américaine, c'est-à-dire à double paroi, l'air renfermé entre deux forme la meilleure couche isolatrice possible. Ce système moins coûteux fut substitué à l'emploi de la sciure de bois, mais il fallait aussi préserver la masse de la glace de l'introduction de l'air entre les blocs entassés, pendant un temps prolongé, ce qui arrivait inévitablement avec le système suivi jusqu'ici.

Pendant la première campagne, la glace était divisée en

bandes d'un mètre de largeur, par des scies à bras, lestées d'un contre-poids plongeant dans l'eau, fonctionnant verticalement et mues par deux ouvriers ; ensuite chaque bande étant séparée de la masse était divisée à coups de pics (ou bâtons ferrés), en blocs plus ou moins égaux qu'on sortait de l'eau au moyen d'échelles munies de crochets ; une fois hors du lac, ils étaient glissés sur des traîneaux attelés de mulets et conduits à la glacière pour y être emmagasinés ; une élingue, appareil employé pour le chargement des navires, les soulevait et les déposait à leur destination.

L'irrégularité des morceaux de glace divisés à coups de pics présentait de sérieux inconvénients pour la manutention en général et à cause de la facile et prompt diminution de la marchandise, résultant des interstices nombreux où l'air extérieur pouvait pénétrer. Des essais furent tentés pour subdiviser la glace avec des scies circulaires fonctionnant comme celles qui débitent le bois dans les scieries, c'est-à-dire que les installations sont fixes et que la glace est préparée par radeaux mobiles qui s'en vont l'un après l'autre se faire découper en blocs ayant environ 75 centimètres sur 50, et variant suivant l'épaisseur de 75 à 100 kilogrammes. Ces essais furent couronnés d'un plein succès ; avec les morceaux réguliers les glacières peuvent contenir le 25 % de plus de glace ; dans les wagons, où l'on prend quelques précautions pendant les chaleurs, comme dans les magasins, il n'y a pas d'espace vide entre les blocs, la fonte en est considérablement diminuée et le chargement ou déchargement bien facilité.

L'exploitation de la glace dépend, cela va de soi, de la manière dont l'hiver se fait et dont se comportent les eaux des lacs ; l'hiver de 1888-1889 n'a pas été favorable, les variations du niveau du lac Brenet ont particulièrement contrarié l'extraction de la glace et nui à sa qualité ; aussi le compte d'exploitation pour cette année-là a bouclé par un fort déficit qui doit trouver sa compensation éventuel-

lement dans les bénéfices du chemin de fer, mais surtout dans les années favorables sur lesquelles repose l'entreprise¹. L'Etat ayant pris en main la régularisation du régime d'écoulement de l'Orbe et des lacs, on peut espérer qu'un jour, bientôt peut-être, la baisse de niveau des eaux au moment de l'exploitation pourra être prévenue et ne se produira plus.

La Compagnie des glaciers des lacs de Joux et Brenet est parvenue à conclure un arrangement avec la Société des glaciers parisiennes pour la fourniture d'une quantité importante de notre glace, c'est le principal débouché. D'autres arrangements ont été passés à Genève, Lausanne, etc.; d'autres villes du canton de Vaud, de la Suisse et de France se fournissent aussi à la Vallée de Joux.

Une glace naturelle aussi pure que celle de nos lacs ne pouvait manquer de s'écouler facilement; sa durée et sa résistance sont du double de celles de la glace fabriquée artificiellement; elle peut être mélangée à n'importe quelle boisson, l'eau qui la forme est d'une limpidité et d'une pureté presque absolue, ce qui n'est pas le cas de la glace des étangs ou des glaciers. Elle a donc été appréciée et le sera sans doute toujours davantage; chaque année, surtout quand la saison est chaude, cette industrie voit augmenter ses ventes, et il est à prévoir que dans un temps peu éloigné elle constituera un revenu important pour le pays, en occupant nombre de bras pendant la saison morte.

Avant l'introduction de l'horlogerie, le travail des métaux : forges, serrurerie, clouterie, coutellerie, avait pris naissance à la Vallée depuis longtemps déjà; quelques-unes de ces entreprises ont reçu peu d'extension ou n'ont pas eu de suite, d'autres nous ont légué quelque industrie représentée aujourd'hui par des établissements

¹ Régularité de niveau des lacs, hivers secs et froids, étés chauds, voilà ses meilleures conditions de succès.

prospères. La coutellerie proprement dite est réduite à une bien faible production, en revanche la fabrication des rasoirs, créée en 1826 par Jacques Lecoultre et qui n'en est que le développement, n'a cessé d'augmenter sa production ; aujourd'hui les rasoirs de la Vallée sont absorbés par les Etats Unis qui apprécient cet article comme ayant atteint le plus haut degré de perfection. Actuellement cette spécialité est représentée au Sentier par deux fabriques.

L'année 1886 a vu s'éteindre, avec le dernier maître d'établissement qui la représentait à la Vallée, la fabrication des boîtes à musique, qui un moment a semblé prendre une importance relativement considérable, et devenir une des premières ressources du pays. L'isolement, la difficulté des relations et des transports, ainsi que des circonstances particulières ont déterminé l'abandon de cette belle industrie, qui tient à l'art décoratif, à l'art musical, et qu'on peut regretter à tant de titres. Sainte-Croix, Genève, Sainte-Suzanne, en France, en ont gardé le principal monopole.

Une autre industrie déjà ancienne à la Vallée, et qu'on a pu croire un instant à son déclin, la lapidaire, a repris un nouvel essor dans nos trois communes depuis quelques années ; les ouvriers du Lieu ont conservé en partie leur spécialité de la taille des pierres de pacotille, pour la bijouterie et les décors ; dès 1842, le travail des pierres fines s'est plus particulièrement porté sur la pierre d'horlogerie, qui se vend à des prix tellement réduits que ce n'est que par beaucoup d'habileté dans les affaires et avec une étonnante activité que les négociants actuels peuvent lutter et soutenir la concurrence étrangère. C'est essentiellement le grenat qui est travaillé dans nos ateliers ; le travail des pierres d'horlogerie ou autres occupe aujourd'hui un grand nombre d'ouvriers ; il s'est formé de nouveaux ateliers et deux fabriques se sont élevées récemment, l'une au Pont et l'autre au Brassus.

Nous arrivons à l'industrie principale, qui s'est en quelque sorte identifiée avec le pays ; l'horlogerie a fait la Vallée de Joux ce qu'elle est aujourd'hui ; plus que tout autre cause elle a formé le caractère de sa population, constitué l'essentiel de sa vie et la source de sa prospérité.

Ce fait capital a déterminé l'auteur à tracer un tableau de la vie que cette industrie a apportée avec elle, comme élément d'activité intellectuelle, morale et sociale, tout en exposant les diverses phases de son développement comme travail lucratif et art national. Il espère que cette étude ainsi élargie présentera pour le lecteur le même intérêt qu'il y a trouvé lui-même.

Il est un peu difficile de se reporter à l'époque où cette importante ressource de l'horlogerie n'existait pas encore ; les années qui ont commencé son introduction dans notre pays, dès 1740, furent une époque de tâtonnements qui n'est pas sans analogie avec le temps de crise aiguë que nous avons traversé récemment, où tout semblait à recommencer ou à créer à nouveau.

En revanche, nous nous rendons assez bien compte des changements successifs apportés dans notre caractère, nos usages et notre genre de vie par la prospérité, fruit de l'industrie, qui depuis le commencement du siècle succéda aux privations et au rude travail de nos ancêtres, et par la liberté nouvelle qui vint fleurir dans notre heureux canton de Vaud, sur les souvenirs vite oubliés de l'ancien régime.

Partout où la vieille et puissante république bernoise avait posé les bases de son omnipotence, de ses hiérarchies, de ses lois consistoriales, 1803, debout sur ces bornes renversées, proclamait pour tous la faculté de vivre, de travailler, de penser dans l'égalité et la souveraineté de tous les citoyens.

Cette ère de liberté nouvelle devait être une condition favorable pour l'industrie, un puissant stimulant pour

l'horloger qui voyait s'ouvrir devant lui un large avenir ; et pourtant l'épanouissement de notre industrie fut ralenti dès ce moment pendant quelques années ; la Vallée de Joux, son industrie et son commerce, subirent les conséquences de cette époque d'intermittence, d'incertitude, illustrée par tant de fortunes et de ruines soudaines, jusqu'au jour où, dans le bruit mourant des batailles, l'épopée du premier empire déroula son dernier drame sur le rocher de Sainte-Hélène.

Les grands événements qui ont marqué la fin du dix-huitième siècle, et appelé nos populations vaudoises à la vie des peuples libres, les années de guerre, de blocus et d'oppression qui ont ouvert ce siècle, ont pu paralyser dans une certaine mesure l'essor de notre nouvelle existence, et cependant la vie industrielle suivit son cours, les maisons d'horlogerie se soutinrent et même augmentèrent en nombre, mais elles durent pour longtemps borner leurs désirs, renoncer à s'émanciper du patronage de leurs émules, et travailler pour Genève ; tout en continuant la fabrication des ébauches ordinaires, elles donnèrent plus d'extension à la fabrication des mouvements avec cadrature, et introduisirent quelques nouveaux genres, entre autres la montre-carillon, ce qui fut le premier pas, le début à l'introduction de l'industrie des boîtes à musique, à la Vallée.

Nulle part le nouvel ordre de choses ne fut suivi d'effets plus prompts, plus évidents et plus complets qu'au sein de nos populations d'horlogers ; la prospérité, l'argent gagné, les moyens assurés par l'industrie déjà florissante, facilitèrent l'apparition de besoins nouveaux, la réalisation des progrès ou des caprices que faisaient naître le mouvement, l'activité et le bien-être. A un demi-siècle de distance de 1790 à 1840 par exemple, le contraste est frappant ; dès lors la métamorphose continue, grandit, toujours plus rapide, toujours plus profonde, avec son mélange de per-

fectionnements réels et d'innovations fâcheuses, de succès mérités et d'erreurs punies, de bien et de mal.

La bonne tenue des habitations, l'ordre intérieur, les soins hygiéniques, les convenances mieux observées, la dignité individuelle mieux comprise, entrèrent certainement à notre actif et toujours plus dans nos habitudes. Le goût du chant, de la lecture, de l'étude se répandit partout, chassant les vieilles superstitions, le langage inculte et les récréations grossières.

L'essor d'une littérature nouvelle trouvait un écho jusque dans nos foyers ; notre solitaire Vallée eut son réveil des intelligences et sa population son époque de romantisme : Amour ! était sa poésie, Patrie ! était sa religion. Inconsciemment, sans méthode, sans système, la jeunesse d'alors (et tout le monde alors était jeune) puisait son sentiment, tout à la fois dans les idylles, dans les pages ardentes de cette époque où couvait l'enthousiasme de l'avenir, dans les romances pleines d'expression et de simplicité dont nos grand'mères nous ont enseigné les refrains, mais avant tout dans le culte de cette liberté si ardemment désirée, et surtout dans cette jeune patrie à aimer, à servir et à chanter. Le Vaudois du Jura, comme celui de la plaine et des Alpes, était heureux d'endosser l'uniforme ; il lui fallait ses épaulettes et ses armes, insignes du soldat libre ; il aimait les plis flottants du drapeau aux couleurs verte et blanche, et toujours, que ce fût pour un tir, une revue ou pour couvrir la frontière, c'était pour lui une fête que d'accourir à son ombre.

A côté de cela, le travail essentiel n'était point délaissé ; dans son atelier l'ouvrier horloger laisse pour d'autres moments son entrain et son humeur joyeuse ; que la vie des bois, le labeur des champs ou les saintes joies de la récolte appellent les travailleurs au grand soleil, n'importe ! il ferme sa porte aux distractions du dehors et du dedans ; assis de longues journées devant ces miniatures de l'art mécanique auxquelles il faut en quelque sorte donner l'être

et la vie, calme, patient, silencieux, il doit rester et tenir à l'ouvrage. C'est à cet exercice, il faudrait dire à ce perpétuel tour de force, entretenu, cultivé, enseigné, que nous devons ces praticiens habiles, *ces mains dorées*, pour employer un terme d'atelier, qui ont fait la valeur et la supériorité de notre horlogerie, pendant si longtemps. Cette contrainte qui finit par devenir habitude, ces talents d'artistes ont passé dans le sang et sont devenus dispositions héréditaires : l'apprenti ne rêve qu'à acquérir le coup de burin du maître, l'ouvrier qui n'a fait qu'un apprentissage aspire à connaître toutes les parties de la montre, et cette longue étude pratique se poursuit pendant une série d'années plus ou moins longue ; parfois ce n'est que sous les cheveux blancs que l'ouvrier arrive au terme désiré, et le nombre des horlogers ayant fait un cours complet des apprentissages est encore en minorité.

Telle était l'industrie à laquelle se vouait le plus grand nombre de nos jeunes hommes, et par la suite aussi de beaucoup de jeunes filles. Quand l'automne arrivait avec ses nuits sombres, quand l'hiver étendait son blanc manteau, des centaines de lumières s'allumaient le soir, étoilant la Vallée ; dans chaque maison il y avait un établi, un petit atelier où brûlait la lampe traditionnelle, où grinçait la lime et le burin.

Il était bien évident que pour la Vallée venait de s'écouler une succession de circonstances heureuses, où tout avait concouru pour rendre le travail fécond et les progrès rapides, une de ces périodes que les anciens se plaisaient à qualifier « d'âge d'or. » Elle fut traversée cependant par une première tourmente.

Depuis la fin du premier empire et la restauration, à part quelques alternatives de calme et d'activité, de bonnes et de mauvaises années, il n'y avait pas eu de crise intense ; cette longue période de prospérité fut interrompue en 1847-1848 pendant les événements révolutionnaires qui ébranlèrent l'Europe. Une crise passa sur notre industrie,

le chômage forcé fit peser lourdement sur la population horlogère les angoisses et les privations qui en sont la suite ; mais un ordre de choses nouveau s'étant établi, le principe du libre-échange ayant prévalu, et les perspectives de l'avenir apportant un peu partout le sentiment de la sécurité, un essor nouveau fut donné à toutes les activités, à toutes les sources de la production industrielle.

Ce qui caractérise la période de 1850 à 1870, c'est un progrès matériel, une vulgarisation des facilités et des agréments de la vie sans précédent jusqu'ici, et la tendance marquée d'en jouir largement et quelquefois sans mesure. On avait l'impression d'appartenir à un monde qui se suffisait à lui-même, qui vivait dans l'abandon de toute crainte et pour qui la position privilégiée dont on jouissait semblait définitivement acquise.

L'aisance permettait à chacun d'exercer sa libéralité ; c'était avec empressement que l'ouvrier apportait sa part lorsqu'une œuvre d'utilité ou de bienfaisance réclamait son secours ; l'industrie, les sociétés naissantes, l'état prospère attiraient l'attention des étrangers qui nous apportaient aussi leurs encouragements et leur approbation. On aimait assez la montagne, surtout quand la belle saison, avec ses fêtes, ses chants et ses fleurs la rendait plus hospitalière et plus gaie ; les promeneurs y venaient souvent et nombreux, et les établissements des grands centres industriels nous envoyaient leurs fils pour les initier à la profession de l'horlogerie. Au désir naturel de se montrer avantageusement, succéda bientôt l'obligation de faire toujours honorable figure et même de faire grand, l'ancienne simplicité y perdit sans doute ; un sentiment de supériorité qui n'était pas toujours justifié s'infiltrait insensiblement dans les cœurs et se traduisait de mille manières, mais ce n'étaient point les praticiens de savoir et de talent qui tiraient le plus de vanité de leur qualité d'horloger.

Pendant qu'on se reposait ainsi sur les lauriers recueillis

et que chacun prenait l'habitude de laisser flotter la barque commune un peu à l'aventure, les conditions de la vie et du travail se modifiaient insensiblement; l'augmentation de la population, qui aurait dû fournir une force nouvelle, contribuait au renchérissement des loyers, de l'alimentation, de toutes les choses indispensables à la vie; la concurrence toujours plus grande déterminait l'abaissement des prix; les exigences de la demande, les complications de la production, pour l'horlogerie de précision surtout, multipliaient les difficultés; une lente transformation se manifestait depuis des années au milieu de nous, autour de nous, partout; quelques crises de courte durée passèrent comme un avertissement, mais tandis que nos émules de Genève, de Besançon, du Jura bernois et neuchâtelois multipliaient leurs efforts pour acquérir ce qui pouvait leur manquer, pour fonder des fabriques modèles, des écoles d'horlogerie, et que l'Amérique s'apprêtait à nous fermer ses marchés par ses mesures douanières et par une redoutable concurrence, la grande masse au milieu de nous s'attardait aux vieux procédés, demeurait indifférente à ces efforts de nos voisins, à ce mouvement qui se dessinait toujours plus général en prévision des temps difficiles qui s'annonçaient.

Il faut rappeler ici que les moyens très limités, la faible population de notre foyer industriel, disproportionnés avec les ressources de nos concurrents, n'ont pas facilité une réaction contre cette inertie dangereuse.

Un petit nombre de citoyens plus clairvoyants et jugeant bien la situation, avaient entrepris la réforme de nos moyens de fabrication et de développement de notre industrie, en vue de lui garder son nom, sa supériorité et son indépendance.

Voici ce qu'exprime un rapport présenté en conseil communal du Chenit et daté du 26 février 1872. (A propos de l'admission de non-bourgeois aux droits du Risoud.)

« Un des moyens, peut-être le seul, d'enrayer cette

émigration qui appauvrit notre industrie serait de donner un nouveau développement à notre horlogerie en établissant enfin la montre entièrement, sur toutes ces belles pièces sorties de nos mains, qui vont porter la richesse dans les montagnes de Neuchâtel et à Genève. Pourquoi rester éternellement la vache à lait de ces contrées et ne pas suivre leur exemple en volant de nos propres ailes ; bien loin alors d'assister à tous ces départs désastreux pour notre commune, c'est au contraire les meilleurs des ouvriers de ces localités qui viendraient s'établir parmi nous, parce que nous pourrions monopoliser la belle horlogerie ¹. »

Tout en étant dans le vrai, l'auteur de ces lignes ne prévoyait guère qu'il n'y aurait pas trop de toutes les forces réunies de l'horlogerie suisse pour lutter, solidairement avec nos rivaux de Neuchâtel et Genève, contre la concurrence d'un autre continent.

Quelques maisons n'avaient pas attendu ces excellents conseils pour donner toute l'impulsion désirable à notre industrie ; mais c'étaient des efforts isolés, mal secondés et souvent mal récompensés par suite des difficultés et des résistances que rencontre toute œuvre nouvelle.

Avant 1820, l'horlogerie à la Vallée consistait à confectionner des ébauches ; les outils étaient simples et peu nombreux, l'ouvrier devait compenser cette insuffisance par beaucoup d'habileté, d'intelligence et d'adresse, et pousser l'ouvrage du commencement à la fin.

Dès sa fondation en 1811, l'ancienne maison Louis Audemars au Brassus s'était proposé tout à la fois de réaliser dans sa fabrication la supériorité de l'exécution, la beauté et la variété des produits, et plus tard, la vente de la montre finie, réglée et prête à mettre en poche. Pour cela il fallait inaugurer une nouvelle division du travail et compléter la fabrication par les différents ouvrages qui se faisaient encore hors de la Vallée. Après avoir été à la

¹ Henri Golay-Guignard, rapporteur.

recherche de la science nécessaire, dans les centres horlogers de Genève, de Londres ou des Montagnes neuchâtelaises, et introduit successivement toutes les parties essentielles à l'établissement des pièces finies, elle fut en mesure, dès 1848 et 1851, de livrer au commerce des montres terminées, depuis les plus simples jusqu'aux montres de précision, aux fantaisies les plus compliquées, avec le remontoir au pendant, suivant le système qu'elle a inventé, qui est universellement adopté aujourd'hui.

Pendant que la maison L. Audemars s'efforçait d'affranchir notre industrie de la dépendance d'autres centres de fabrication, Antoine Lecoultre au Sentier, s'appliquait à substituer les machines à l'ancien outillage primitif et à réaliser la rapidité et le bon marché dans la fabrication de l'horlogerie courante. Cette maison a ouvert une nouvelle voie à la fabrication ; aujourd'hui il est admis que l'établissement des montres à la Vallée ne peut se poursuivre avantageusement, qu'à la condition de maintenir notre belle horlogerie manufacturée, et de recourir en même temps aux moyens de fabrication rapide que procurent les machines.

Il y a quinze ou vingt ans, entre ces deux genres de fabrication, représentés par la fabrique Lecoultre et par la maison Louis Audemars, la grande production suivait plus ou moins bien et de plus ou moins près, en se résignant à fournir l'horlogerie suisse ou étrangère de nos belles pièces en blanc. Et l'on ne s'alarmait pas en se mettant ainsi à la merci des intermédiaires qui tenaient les débouchés et les centres de la vente.

C'est dans ces conditions que la grande crise de 1875 à 1885, surprit la Vallée ; l'idée que ce ne serait qu'un malaise passager fit commettre bien des fautes à nombre de fabricants qui pour se débarrasser de leur surcroît de production vendirent au rabais et jetèrent ainsi le désarroi dans la vente, le discrédit dans la production, et l'avilissement des prix ; une fois la dégringolade commencée, il n'était pas facile de remonter le courant.

Mais dès l'apparition de la crise, il se trouva un certain nombre d'industriels qui comprirent qu'il n'y avait pas une heure à perdre pour en prévenir les effets désastreux, et pendant qu'une quantité d'horlogers abandonnant la lime demandaient à d'autres branches d'activité des ressources pour vivre, cherchaient dans l'émigration une issue à leur position difficile, ou travaillaient d'avance pour la commode, à des pièces non commises qui encombraient le marché et augmentaient le stock, l'élite des ouvriers et des fabricants fit face au danger, s'appliqua à rechercher les causes de la crise, étudia les moyens de la surmonter et mit la main à l'œuvre pour agir en conséquence.

Parmi les combattants qui se mirent à la brèche pour sauver la situation, nous avons eu le regret d'en voir succomber à la tâche ; plusieurs de nos anciennes maisons d'horlogerie entre autres qui, ébranlées par une longue succession de revers, ont dû capituler ou se transformer, laissant la trouée faite et le chemin ouvert pour ceux qui, après eux, ont pu reprendre la lutte ou leur succéder.

L'expérience acquise depuis les commencements de l'horlogerie à la Vallée, démontrait suffisamment que c'était à l'établissement de la montre finie que devaient tendre tous les efforts. Mais l'horlogerie manufacturée et livrée en blanc, ayant été la spécialité de notre fabrication, pour la plupart des maisons il ne pouvait être question d'y passer d'un jour à l'autre ; cela ne s'improvise pas, surtout lorsqu'il s'agit de l'horlogerie compliquée dont on voulait assurer le monopole à la Vallée.

Pour lutter contre une concurrence redoutable par ses moyens financiers, et pouvoir trouver un écoulement facile, il fallait poursuivre les conditions de rapidité dans la fabrication, de beauté dans l'exécution, de précision dans les fonctions et dans la marche et enfin de variété à l'infini pour satisfaire la fantaisie, le goût et les besoins de la clientèle.

Les premiers efforts pour réaliser ce programme eurent pour effet de concentrer les ouvriers autour d'une direction

toujours présente, pour assurer l'uniformité, l'exactitude et la succession parfaitement normale dans l'exécution des mécanismes ; dès ce moment, presque sans exception, chaque établisser a dû ouvrir ses ateliers à tous ses ouvriers réunis. C'est donc une révolution dans l'organisation du travail ; l'ancien artiste horloger, solitaire ou travaillant à son unique fenêtre, entre une épouse et le berceau d'un nouveau-né, appartient désormais au passé.

Ensuite il a fallu créer tout un matériel nouveau, composé de machines aussi ingénieuses, aussi perfectionnées que possible, dont les modèles varient à l'infini : balanciers pour les étampages, outils à diviser, à tailler, à fraiser, perceuses, découpeuses, contourneuses, pantographes, tours et compas de toutes formes, de toutes dénominations ont pris le pas sur les modestes outils, limes ou burins qui sont devenus des accessoires secondaires.

Plusieurs parties, pour le terminage de la montre, ont dû être introduites et se généraliser au milieu de nous ; ce qui a déterminé des suppléments d'apprentissage et une occupation de plus pour l'ensemble des ouvriers.

Enfin, après être arrivé à produire la montre la plus perfectionnée, il a fallu lui trouver de nouveaux débouchés, un marché assuré pour la vente jusque chez nos rivaux, leur disputer ce monopole qu'ils désiraient s'attribuer exclusivement, et les obliger à recevoir cette production en concurrence avec la leur. Aujourd'hui c'est un fait accompli, l'horlogerie suisse a repris sa place dans le commerce américain.

Pendant que les fabricants ou maîtres d'atelier travaillaient pour leur compte particulier à faire honneur au bon renom de notre horlogerie, l'esprit de solidarité et le commun danger donnèrent naissance à la société industrielle et commerciale de la Vallée de Joux, qui se proposait de s'occuper des intérêts de notre horlogerie et de son relèvement.

Son activité se porta tout d'abord sur les moyens d'en-

rayer la baisse extraordinaire des prix, et d'obtenir des conditions de vente fixes, pour le commerce de l'horlogerie ; sur ce chapitre-là, elle ne fut pas heureuse, et le moyen trouvé est encore à appliquer.

Cette société s'est aussi intéressée à l'organisation des services postaux et des horaires du Pont-Vallorbe, où elle a pu obtenir quelques bonnes améliorations ; elle s'est employée à introduire à l'école industrielle un enseignement approprié autant que possible à notre industrie. Etant entrée en relation dès 1882 et s'étant jointe, comme section, avec la société intercantonale des industries du Jura, elle concourut aux diverses tentatives pour mettre en vigueur une loi sur les brevets d'invention, une autre loi sur le contrôle des matières d'or et d'argent, l'une et l'autre adoptées, et participa à la vie de la société centrale et à toutes les questions concernant le relèvement et la protection de l'industrie suisse.

L'horlogerie de la Vallée de Joux, voulant avoir à sa disposition l'heure exacte en tout temps, condition indispensable pour le réglage des pièces de précision, la société industrielle, après avoir examiné la possibilité de réaliser ce désir, s'adressa à l'Etat dans ce but, pour obtenir une part à la subvention annuelle de 4000 fr. accordée pour encouragements et secours aux industries du canton ; elle fit en même temps des ouvertures aux observatoires de Genève et de Neuchâtel. L'étude et la poursuite de ce projet nécessitèrent bien des démarches qui aboutirent heureusement ; ensuite d'une convention passée entre les cantons de Vaud et de Neuchâtel, il fut décidé que deux bureaux chronométriques seraient établis au Sentier et au Brassus, recevant l'heure de l'observatoire de Neuchâtel.

Cette entreprise fut menée à bonne fin grâce à l'appui financier de l'Etat, de la population du Chenit et de la commune, qui accorda un subside annuel pour contribuer à son entretien. Après quelques tâtonnements inévitables et quelques modifications apportées au service et à l'in-

stallation, la transmission régulière se fit dès le 1^{er} mars 1886.

Les variations des régulateurs du bureau chronométrique du Brassus se comptent par dixièmes de secondes et atteignent rarement une seconde ; il arrive que pendant des successions de huit à dix jours, on peut ne constater aucune variation quelconque.

Il est temps de résumer l'ensemble de la situation industrielle réalisée par ces dernières années d'efforts, et de voir comment, au milieu de l'époque de transition où nous sommes, l'horlogerie se présente à la postérité. L'on a pu croire un moment que plusieurs localités de la Vallée lui échapperaient ; il n'en a rien été, les communes du Lieu et de l'Abbaye, plus adonnées à l'agriculture et qui comptaient une proportion d'horlogers moindre que celle du Chenit, ont cependant conservé leur population ouvrière et même, si l'on en juge par la production plus forte, l'horlogerie, là aussi, aurait pris une certaine extension. Le village industriel du Lieu représente, encore aujourd'hui, l'ancienne fabrication à la main des mouvements en blanc, genre courant ; là la transformation n'a pas été très sensible, non plus que dans le grand hameau des Bioux, commune de l'Abbaye, où l'on compte un grand nombre d'ouvriers horlogers qui ont gardé la spécialité du travail des pignons. L'Abbaye elle-même aspire à devenir un centre industriel ; cette localité, avec une force naturelle comme le ruisseau de la Lionne, est particulièrement bien placée pour cela ; il s'en est fallu de bien peu que nous ne voyions ce projet réalisé aujourd'hui : Alfred Lugin à l'Orient de l'Orbe, qui occupe une soixantaine d'ouvriers aux mécanismes de cadratures et de chronographes, étant dans la nécessité de se mettre au large et d'élever un bâtiment pour sa fabrique, a été l'objet des avances de la commune de l'Abbaye qui offraient à M. Lugin, avec certains avantages, l'usage gratuit du cours de la Lionne ;

de son côté la population de l'Orient de l'Orbe, qui tenait à conserver chez elle ce centre de fabrication, a fait aussi des offres avantageuses qui ont été agréées ; la nouvelle fabrique se construit aujourd'hui dans cette localité, elle suit de près celles du Sentier et du Brassus, bâties pendant ces dernières années.

Ceci est un indice de l'émulation qui s'est établie, de l'activité qui se déploie et des conditions favorables où se trouve notre industrie ; le moment semble venu pour ceux qui désirent élargir leur champ d'activité de profiter des avantages qu'offre le pays. Comme l'Abbaye, le Brassus possède un cours d'eau qui n'attend que de nouvelles entreprises pour utiliser le complément de force disponible ; une partie est employée par les nouvelles fabriques que nous avons déjà mentionnées dans notre première partie.

Les établissements d'horlogerie à la Vallée tendent aujourd'hui à s'organiser suivant deux ou trois types déterminés et imposés par les conditions actuelles de fabrication ; depuis de longues années, le village du Sentier a été pour la Vallée le centre exclusif de l'horlogerie de fabrique, due au travail des machines ; le grand établissement Lecoultre et C^{ie}, qui représente cette organisation et compte 350 à 400 ouvriers, n'a cessé d'augmenter sa production et peut livrer au commerce non seulement des mouvements simples, mais encore des pièces en blanc, avec cadratures, chronographes et autres mécanismes qu'un outillage perfectionné réalise aujourd'hui sans difficulté ; un moteur à vapeur de 65 chevaux actionne les machines et outils de ses nombreux ateliers.

Les maisons d'horlogerie du Brassus ont concentré tous leurs efforts pour arriver à la fabrication de la montre finie, en combinant dans la mesure la plus avantageuse possible les procédés du travail mécanique et ceux du travail manuel ; c'est là sans doute que la transformation a été la plus considérable, et les difficultés les plus grandes ;

c'est là qu'est l'indépendance et l'avenir de l'horlogerie à la Vallée. A l'origine et pendant de longues annés, une seule maison luttait pour atteindre ce but ; aujourd'hui c'est une dizaine d'établissements qui terminent la montre : MM. Louis-Elisée Piguet, Audemars, Piguet et C^{ie}, Ami Lecoultre-Piguet, Louis Audemars fils, Fr. Audemars, Audemars frères, Matthey-Bross et C^{ie}, au Brassus, Jules Oscar Nicole & fils, Emile Baud, David Lucien Golay au Sentier ; peut-être en omettons-nous et nous ne pouvons, du reste, énumérer ici toutes les maisons qui font honorable figure soit pour la production des pièces finies, soit pour celle de l'horlogerie en blanc.

A côté de ces deux genres principaux d'établissements, il existe aussi des fabriques qui exécutent, comme celle d'Alfred Lugrin, des mécanismes spéciaux, tels que cadratures, horloges, grandes sonneries, chronographes, quantième, sur des mouvements qu'elles livrent prêts pour l'échappement et le repassage. A ces établissements, on peut rattacher ceux qui se sont consacrés à la fabrication de certains assortiments ou parties détachées de la montre : les fabriques de pignons, de roues, de balanciers, etc.

Ainsi l'effort particulier de chaque fabricant, de chaque ouvrier, comme l'action collective de l'industrie locale ont obtenu en définitive un succès très encourageant.

Ce n'est qu'après plusieurs années qu'on a pu juger du résultat de tant de travail fait sans bruit, et constater l'ensemble des progrès accomplis ; les conditions générales se sont améliorées à bien des égards, la Vallée de Joux est moins isolée, sa voie d'accès prolongera ses rails jusqu'au centre, dans un avenir qui ne peut être très éloigné ; depuis que ses hôtels et pensions ont fait appel au monde voyageur, elle devient le point d'attraction d'un certain nombre d'étrangers qui viennent y passer une partie de la belle saison ; elle est dotée d'une école industrielle qui sera complétée tôt ou tard par une école d'horlogerie ;

enfin depuis que nos établissements se sont mis en mesure de livrer au commerce la montre finie, la Vallée tend à devenir un centre de production et de vente. Les distinctions qu'elle a obtenues dans les diverses expositions où elle a concouru sont aussi un encouragement et une justification de la marche suivie ; pour maintenir et défendre cette nouvelle position, il faut y persévérer, nous ne croyons pas que parmi les horlogers il y ait deux opinions à cet égard ; la mise en fonds nécessaire pour fonder un établissement industriel est bien plus élevée qu'autrefois, mais les avantages en perspective compensent les risques à courir et le capital exposé ; on a même admis comme un axiome que le jour où pas un mouvement d'horlogerie ne sortirait de la Vallée qu'en montre finie, les crises industrielles ne seraient plus à redouter.

L'établissement de la montre finie nécessite l'introduction de parties nouvelles qui, tout en fournissant du travail et en occupant un plus grand nombre d'ouvriers, permettent d'utiliser bien mieux toutes les capacités et les talents divers des horlogers ; en offrant au pays même l'ouvrage qu'on allait chercher ailleurs, elle retient toute cette population émigrante qui chaque année nous fausse compagnie pour chercher ou porter la fortune à l'étranger ; en portant la même somme d'activité sur un moins grand nombre de pièces, elle tend à diminuer la production générale, conséquemment aussi la concurrence, et à maintenir les prix relativement élevés ; en se passant des intermédiaires pour la vente, elle tend à affranchir l'horlogerie de la Vallée d'une dépendance onéreuse et réalise par le commerce direct des bénéfices qui seront une source de richesse pour nos fabricants et leur permettront de mieux rétribuer leurs ouvriers ; enfin, en nous obligeant à sortir de notre petit centre pour correspondre ou négocier avec l'étranger, elle élargirait notre caractère, nos idées, et développerait des dispositions précieuses qui sans doute n'ont sommeillé que faute d'exercice.

Pour compléter l'organisation industrielle et commerciale de notre horlogerie, il serait désirable de concentrer l'enseignement théorique et pratique dans une institution centrale qui réunisse toutes les conditions d'une bonne école d'horlogerie, dont nous possédons du reste les éléments essentiels au point de vue de l'apprentissage proprement dit.

A ce sujet il est indispensable de dissiper certaine méprise que beaucoup de gens partagent encore quand on parle d'école théorique d'horlogerie ; le titre d'enseignement professionnel attribué à celui qui se donne dans des établissements scolaires, comme c'est le cas dans notre école industrielle, ne peut avoir qu'un sens, savoir : un enseignement général qui se propose de développer les capacités intellectuelles, manuelles ou même professionnelles, pour une préparation encore indéterminée quand à sa fin, pour faire naître le plus possible de dispositions fécondes pour l'avenir ; mais ce serait dénaturer l'enseignement et fausser le rôle d'une école industrielle ou secondaire que de la vouer à une spécialité, quand même il s'agirait de l'industrie principale de la localité !

L'enseignement général étant ainsi admis comme la règle, il est naturel ensuite de lui donner la direction la plus profitable pour la population d'élèves qui vient y puiser son instruction ; voilà comment notre école industrielle peut être, et doit devenir toujours plus une préparation précieuse, indispensable aux connaissances plus complètes qu'exige notre industrie, mais elle ne pourra jamais tenir lieu d'une école spéciale d'horlogerie.

L'enseignement théorique doit être combiné avec l'enseignement pratique, de telle sorte que l'un complète constamment l'autre, que l'apprenti blantier étudie les propriétés des métaux dont il aura l'emploi chaque jour, l'apprenti cadraturier tout ce que la mécanique enseigne concernant les leviers dont il fera sans cesse l'application ; l'apprenti finisseur, la théorie des engrenages essentielle

au plantage des mobiles ; l'élève en échappement, ou le repasseur, ou régleur, les lois des oscillations, des vibrations, des amplitudes des mouvements mécaniques, les effets de la dilatation des métaux, des frottements, de la capillarité, etc. Et la chimie, dans certaines de ses parties, et la trempe de l'acier, et les alliages, et toute la science métallurgique ont leur place dans cet ensemble de connaissances à acquérir.

C'est toute une organisation à étudier et à créer. Si nous voulons nous conserver des horlogers au milieu de cette quantité d'ouvriers qui, tout en gagnant leur vie, seraient appelés à rester ignorants, il faut songer pour l'avenir à assurer à notre Vallée un enseignement professionnel suffisant et complet. La technique de l'art horloger est un élément aussi essentiel dans l'établissement de la montre que la main de l'ouvrier qui façonne, ou que l'œil et la loupe du visiteur qui contrôle ; elle est absolument indispensable pour une industrie qui se propose la variété, l'inattendu, le tour de force de la précision et de la perfection. Cela est si bien compris aujourd'hui qu'on a condamné partout l'incohérence, l'à-peu-près, cet espèce d'empirisme qui traçait un calibre sans art, sans règles précises, et livrait des pièces qui ne fonctionnaient que par une sorte de prodige.

Avec la nouvelle extension que prend notre horlogerie et la louable ambition de se suffire à elle-même, les apprentissages complets, les études soignées deviennent toujours plus nécessaires, parce qu'il faut un capital de connaissances indispensables au maintien de quelque supériorité et que, plus on introduit la division du travail, plus ces connaissances d'ensemble sont dans le cas de se perdre. Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que les fabriques nombreuses qui nous entourent ont l'avantage de fixer, par les moyens mécaniques uniformes et rapides, les règles les plus précises et les résultats les plus invariables ; mais la fabrique ne supplantera pas plus le

travail manufacturé que la photographie n'a remplacé la peinture; en horlogerie la science et l'art se donnant la main marchent à l'avant-garde, l'exécution manuelle traduit leur œuvre, la reproduction par la machine, force mercenaire, ne vient qu'après; les caprices de la mode ou de l'imagination étant le plus souvent soudains, inattendus et toujours illimités, fourniront indéfiniment de nouvelles difficultés à vaincre, comme aussi des types nouveaux à la production. Il en résulte que le travail manuel est sans cesse appelé à exécuter des pièces sur des modèles inédits ou suivant des inspirations de pure fantaisie qui, n'étant pas entrés dans le courant, ne sauraient être le produit des fabriques dont les moyens sont limités à certains genres déterminés. Ensuite, beaucoup d'amateurs ont jusqu'ici préféré, même en payant plus cher, l'horlogerie manufacturée, pour s'assurer la bonne qualité du travail, le caractère artistique ou la variété sans limite des produits demandés.

Si cette variété dans la production devient facilement un piège, lorsque l'exécution souffre des difficultés et des complications accumulées, elle est une force et une richesse pour l'industrie, lorsque chaque établissement ou chaque fabricant a su se créer un genre, un produit original, propriété incontestée qui assure sa réputation et son droit. C'est une condition d'honneur à laquelle il est désirable que tendent tous les industriels de notre Vallée.

Plusieurs écueils ont été signalés sur la route où notre industrie est maintenant engagée; si la centralisation du travail sous une direction toujours présente, et l'exécution par des machines ont abouti à des résultats merveilleux, les désavantages de l'organisation du travail de fabrique n'en sont pas moins vivement sentis. Ici nous n'avons qu'à citer l'expérience de praticiens qui se sont exprimés à ce sujet.

« Ces vastes ateliers, disent-ils, absorbent à leur profit l'esprit du foyer et le meilleur de l'individu; ils attirent à

eux par l'espoir d'un gain immédiat la jeunesse pressée par la gêne ou la paresse et ne sauraient être de bonnes écoles professionnelles. La grande fabrique, lorsque rien ne tempère ses exigences matérielles, conduit au relâchement de la vie de famille, à l'établissement d'une discipline gênante et qui prend trop la place de la volonté et de l'initiative individuelle, à la prédominance du capital et à l'abaissement des salaires, à la séparation des classes, et même à l'hostilité du maître et de l'ouvrier.

» Toutes ces choses sont antipathiques à nos mœurs et à l'esprit d'indépendance de la population suisse, et l'établissement des grandes fabriques a rencontré une résistance et même une hostilité que justifient trop souvent les inconvénients de ces grands centres de travail et d'exploitation.

» Ce simple fait prouve combien il est désirable de maintenir à côté de la fabrique, devenue indispensable, la production manufacturière qui la complète, la soutient et surtout la relève. »

« Développez largement l'enseignement du dessin, l'étude des sciences mathématiques et mécaniques, les écoles d'horlogerie, sans négliger, dit M. J.-F.-U. Jürgensen, le *grand idéal*, sachant bien que le travailleur ne vit pas de pain seulement. »

Ce conseil excellent, nous devrions dire cette parole noblement inspirée, nous a longtemps arrêté, et nous nous sommes reporté, un peu inquiet, vers l'état d'âme de notre génération, de notre petit monde de la Vallée ; ce retour sur une face du sujet que nous n'avons pas à développer ici, nous a suggéré les quelques réflexions qui suivent, et qui nous servent de conclusion.

Dans ce travail rétrospectif, nous avons parcouru le chemin de trente années de vie et de travail, et jusqu'ici nos regards discrets, mais non pas indifférents, n'ont pas

cherché à pénétrer cette vie qui se cache au fond de toutes les poitrines humaines, qui fait palpiter celles qui ont un cœur vivant, et qui se traduit en définitive par l'œuvre utile ou la destruction, le bien ou le mal, le néant ou la vie ; pendant cette période qui vient de se dérouler devant nous, nous avons participé, dans une mesure proportionnée à nos modestes limites, aux progrès de la science, à ses applications, à l'immense développement de l'activité moderne, à la prédominance de la vie matérielle ; hélas ! aussi, aux revers de toute existence qui demande à la terre la fin de tous ses désirs.

Derrière nous le travail et la foi de nos devanciers ont préparé nos voies ; le présent nous fascine ou nous enivre avec ses luttes, ses passions, ses succès, et maintenant regardant devant nous, nous cherchons la colonne de feu qui illumine et jalonne la route, l'idéal qui, sans doute, est le but de notre espoir et de nos efforts. L'avons-nous placé assez haut devant nos pas, rayonne-t-il du monde ou du ciel, est-il Evangile ou matière ?

L'auteur de ces lignes se souvient du moment de sa vie où cette préoccupation l'étreignit le plus sensiblement peut-être ; c'était le 31 octobre 1886, premier jour où la ligne du Pont-Vallorbe inaugurait son service, le lendemain d'une fête joyeuse, et le dernier acte de cette fête qui nous semblait une délivrance ; le train du soir partait de la gare du Pont, bondé de visiteurs et d'amis qui prenaient congé de la Vallée et lui jetaient l'adieu du départ, une population sympathique et reconnaissante leur répondait. Le temps était splendide, le soleil se couchait dans un ciel ardent que le petit lac réfléchissait en nappes d'or et de pourpre ; à droite la nuit montait enveloppant les bois, les précipices, les rochers déchirés qui dominent le paysage, et dans ce tableau de lumière, d'ombre et de vie, celui qui vous parle eut un instant l'intuition de la situation morale et de ses dangers. Cet horizon lumineux du couchant, où se mourait le jour, s'identifiait pour lui avec

le passé, ses figures disparues et ses regrets, et là-bas du côté opposé, cette ombre indécise du soir, où la locomotive s'était ouverte un chemin dans la montagne, ne semblait-elle pas l'invisible avenir, la nuit de l'inconnu ; l'enthousiasme qui retenait toute une population et n'en faisait qu'une volonté, aurait-il un lendemain, et pour parler sans figure, au milieu de ces progrès réalisés, de ces changements dans la vie commune qui modifient nos liens, nos rapports, notre état social, et de toutes ces séductions de la vie moderne que nous devons dominer de notre nature libre et immortelle, garderons-nous quelque chose de cette force immatérielle qui seule est désintéressée, invincible et capable de créer ; l'ascendant d'un monde avide et sensuel pèsera-t-il sur nous comme un éteignoir, ou bien la foi nous donne-t-elle déjà, avec ses inaltérables promesses, la volonté de chercher au delà, et la vigueur de nous élever plus haut que les perspectives prochaines.

Et nous parlons ici de cette foi qui embrasse et qui multiplie toutes les autres, qui dépasse d'un coup d'aile toutes les limites du temps et de l'espace, sans laquelle l'amour et l'espérance n'ont plus de lendemain, la morale point de sanction, le travail et la douleur pas de sens, et la vie humaine aucune raison d'être.

Pourquoi donc soulever un doute en face de l'inconnu qui nous attend ? C'est qu'une lourde torpeur monte, s'étend au large, nous gagne insensiblement ; c'est que des voix perfides, en nous et hors de nous, ricanent à notre entendement que nous n'avons pas à nous occuper de ce qui dépasse nos mesures terrestres, que nous ne pouvons connaître que les faits qui tombent sous nos sens physiques, que les aspirations à une réalité de la perfection idéale, à une vie d'outre-tombe, sont de pures abstractions qui n'ajoutent rien à notre activité, à notre valeur, qui n'ont rien de commun avec notre monde, et qu'infirment chaque jour et l'expérience et le savoir humain. Les

habiles ou les rassasiés de ce monde, qui n'ont besoin ni de reconfort pour leur volonté, ni de repentir pour leur âme, ni de reconnaissance pour tant de grâces, de force et de succès, peuvent prêter l'oreille à ces suggestions mensongères, mais les peuples comme les individus qui ont vécu la vie douloureuse de la terre, qui ont parcouru la route commune semée de fleurs, de larmes et même aussi de sang, n'ont pas jugé que la tombe était le dernier terme de notre activité, de nos affections, de nos désirs infinis, ni que les reproches de la conscience, la nécessité d'une puissance divine sur laquelle la volonté sent le besoin de s'appuyer, la conception d'un monde de sainteté et de bonheur, fussent de vaines illusions, inutiles à la vie terrestre.

Otez ces rayons divins de notre nature, tout se rapetisse ou se réduit à la vie animale, et même à moins que cela ; regardons à tous ceux qui du fond des siècles nous ont montré les effets, les œuvres et les réalités de la foi ; cette foi a été le secret de leur force, tout comme l'abandon aux passions et aux appétits terrestres la cause de leur ruine ; toute l'histoire témoigne de ce fait et, qu'on le sache bien, tout ce qu'il y a de pur, d'inspiré, de vraiment fécond dans la vie des peuples procède d'une même cause suprême, d'une même source divine, et converge au même grand idéal, seule réalité éternelle, l'Évangile.

La religion qui se cache finit par s'évanouir, la population qui laisse l'herbe envahir le chemin de l'église, perd insensiblement le fond de croyance qui fait son unité, sa moralité et sa vie ; l'indifférence et le scepticisme creusent sourdement et font le vide partout où s'appuyait la foi disparue ; s'il reste une idole debout, c'est nous-mêmes, notre science, nos richesses, nos mérites à qui nous brûlons l'encens, à qui nous élevons le veau d'or ; et quelle ardente et folle adoration à cette pauvre divinité humaine !

Avons-nous entrevu le chemin glissant et fangeux où nous entraîne cette idolâtrie grossière, ce dédain de la vie

spirituelle. Ce n'est pas le lieu d'exposer les conséquences et l'étendue du mal qui nous menace ; les productions repoussantes d'une littérature qui a pu parvenir jusqu'à nous, mais que répudient tous ceux qui ont gardé quelque dignité, suffiraient à nous en donner la mesure.

Si ces insanités n'avaient soulevé que le dégoût, nous en serions peut-être à désespérer, comme devant un mal sans remède ; mais cette protestation de la conscience se traduit aujourd'hui même par l'effort généreux d'une jeunesse courageuse qui veut ressaisir la vision céleste, rallumer la lampe divine sans laquelle la famille humaine, avec tout son génie, flotte au hasard comme un navire désarmé. Un souffle de spiritualisme chrétien passe sur la France, et puisque nous sommes frères par la langue et par tant de liens, que nous avons vécu, ou peu s'en faut, de la même civilisation, que nous avons subi sans aucun doute les mêmes influences bonnes et mauvaises, nous participerons certainement, si Dieu lui donne vie, à cette renaissance du sentiment religieux que nous appelons de tous nos vœux. Ce n'est encore qu'un mouvement à peine dessiné, il faut des années, ou même des séries d'années pour qu'une inspiration nouvelle, une idée féconde pénètre dans la vie et dans l'âme d'une société. Appuyée sur la pensée chrétienne, sur notre vieille foi nationale, qu'elle fasse aussi son œuvre et son chemin au milieu de nous, qu'elle électrise et rajeunisse cette nombreuse population industrielle, ouvrière, destinée, si elle en est digne, à devenir la force et l'élite du pays.

Nous n'ignorons pas tous les côtés encourageants de notre vie sociale et religieuse ; la sollicitude que rencontre la population travailleuse, l'esprit de charité et les institutions de bienfaisance qui sont un honneur pour notre pays ; les sociétés religieuses, celles qui se proposent de déraciner les abus et les vices, et plus particulièrement cette société de tempérance, fondée depuis peu d'années, florissante aujourd'hui et dont il serait difficile d'énumérer

tous les bienfaits; ce sont là des fruits de l'Évangile; raison de plus de ne pas laisser s'éteindre l'esprit chrétien, de s'attacher à cet Évangile et d'adorer Celui qui nous l'a donné.

Maintenant et pour conclure, nous résumerons notre pensée en quelques mots : Si l'on tient compte des difficultés et des circonstances contraires qu'il a fallu surmonter, les progrès matériels, pendant ce dernier demi-siècle, ont été, dans nos trois communes, nombreux et en général avantageux au pays; souvent même ils ont dépassé ce qu'on pouvait prévoir; faisons des vœux pour que notre chère Vallée se développe et participe toujours plus à l'activité, à la prospérité générale, à l'épanouissement de l'intelligence; mais pour l'avenir ne réduisons pas notre ambition à ces richesses-là, qui ne sont qu'un des résultats de notre volonté et de notre vie active; travaillons à nous assurer cette force morale qui fait tout à la fois notre individualité et notre unité, sans laquelle une population ne pourrait être réellement prospère et honnête.

Puisse la vie chrétienne épurer nos mœurs, la vérité éclairer notre patriotisme, la foi devenir notre lien national et notre bien suprême.



Achévé d'imprimer en octobre 1996 sur la machine des Editions le Pèlerin aux Charbonnières.